

HISTOIRE
DE LA
CONGREGATION-CANADIENNE DE WINOOSKI,
AU VERMONT,
J.-F. AUDET.

1508

cy

rare

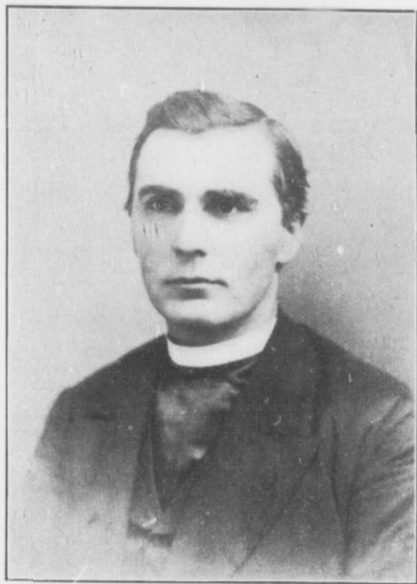
Years











JEAN-FRÉDÉRIC AUDET,

né à St-Césaire, le 19 janvier 1842; premier prêtre de sa paroisse natale; ordonné par Mgr Taché, le 9 septembre 1866, dans l'église paroissiale de St-Césaire; arrivé au Vermont le 4 mars 1868; nommé missionnaire à Winooski par Mgr de Goësbriand, le 20 mars 1868.

HISTOIRE
DE LA
CONGREGATION CANADIENNE de WINOOSKI,
AU VERMONT,

par J.-F. AUDET, prêtre,

PREMIER MISSIONNAIRE ET FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION,
SOUS LE PATRONAGE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER.



MONTREAL :

Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets.

1906.

F57

W72

A93

1906

C.2

PREFACE

Il m'est bien agréable d'offrir au public mes impressions d'un livre dû à la plume du digne fondateur de la paroisse catholique de Winooski.

Quoiqu'il traite d'une paroisse de l'Etat du Vermont, les détails intéressants qu'il renferme ne concernent pas seulement les catholiques qui l'habitent. Aussi bien, il est grandement temps de voir nos compatriotes étudier et apprécier à leur juste valeur les travaux apostoliques de nos prêtres canadiens aux Etats-Unis. Partout où ils ont stationné, leur zèle constant et généreux a ramené à l'observance des devoirs religieux nos compatriotes délaissés. Des églises nombreuses et fort belles ont surgi à leur voix éloquente et émue. Leurs clochers sur cette terre étrangère, mais jouissant d'une heureuse liberté, ont rallié à leur ombre nos compatriotes de là-bas.

On peut dire d'eux, avec François Coppée,
que leurs temples

" Leur font une vieillesse encore ensoleillée,
" Car naguère ils étaient bien seuls, et la veillée
" Leur semblait longue. Aux pieds de l'âtre et rêvant,
" Tandis qu'ils écoutaient les longs sanglots du vent."

(Poèmes modernes.)

Oui, longtemps nos Canadiens furent bien seuls, les uns sans prêtres, et les autres forcés de franchir des distances considérables pour s'adresser à des missionnaires ne parlant pas leur langue. — Que nos paroissiens qui trouvent toujours leurs églises trop éloignées, méditent la foi de ces Canadiens des Etats-Unis ! — La critique la plus mordante les a suivis sur le sol étranger, et leur éloignement de la patrie canadienne a toujours été sévèrement blâmé. Il n'y a pas longtemps qu'on a cessé d'émettre des accusations malveillantes contre ces chers exilés, et des soupçons mal fondés à l'égard des prêtres désireux de voler à leur secours. Pourquoi trouver tant à redire à la sortie de jeunes gens, fils de laborieux cultivateurs ? Ils voyaient l'impossibilité où se trouvaient leurs pères de les établir près d'eux, ou même à distance.

Si le gouvernement, au lieu de dépenser des millions, depuis la conquête jusqu'à nos jours, pour faire venir des étrangers de toutes nuances, fanatiques de loin, et plus encore de près, avait tracé des routes vers nos terres plantureuses éloignées des centres, combien de nos enfants du sol nous seraient restés ! On n'a pas su apprécier la vigueur de ces bras perdus, et on a cru bien faire en blâmant l'éloignement de nos nationaux sans leur assurer de bons foyers au pays. Sans doute, un grand nombre, cédant à l'engouement des aventures lointaines, sont partis ; mais n'est-il pas vrai qu'il est honorable pour nous de les assigner aux rangs des plus illustres pionniers et des fondateurs des villes les plus importantes des Etats-Unis ? Il y a eu beaucoup de pertes de notre foi, beaucoup de naufragés dans les eaux absorbantes de l'américanisme. Ces pertes, toutes douloureuses qu'elles ont été, n'approchent cependant pas de loin des millions de naufragés, enfants de la vieille Irlande. Ces derniers étaient plus fatalement assimilés, à cause de leur langue anglaise qu'ils ont été forcés d'adopter, et qu'ils savaient d'une façon plus ou moins défec-tueuse en mettant le pied sur le sol améri-cain. Il a fallu aux Canadiens plus de temps

pour s'exprimer dans la langue anglaise ; et puis, ils pensaient en français de la plus catholique descendance, pour traduire en anglais. Peu à peu, ils ont pensé comme ceux dont ils subissaient l'influence pénétrante. Ils sont devenus, dans leur abandon, forcément dénués d'observances religieuses

Pendant ce temps, au Canada, jusqu'à cinquante ans passés, on se contentait de prier pour les éloignés, *pro fratribus absentibus*, et les écrivassiers de nos feuilles publiques dictaient des plaintes, jusqu'à ce que Rome, sur les instances du saint évêque de Goësbriand, eût intimé l'ordre aux évêques de notre province d'envoyer au secours des âmes canadiennes, des prêtres zélés et généreux.

Ils sont partis ces héros du sacerdoce, et ils ont peiné, se sont immolés et s'immolent encore. Nos Canadiens de là-bas les ont accueillis avec une émotion reconnaissante, ils les ont soutenus de leurs efforts, de leur argent de chaque jour, et maintenant, au sein de leurs années vieillissantes, ils contemplent avec une juste fierté leurs clochers s'élançant aux nues, les superbes résidences de leurs pasteurs, édifiées de leurs mains, leurs écoles, leurs couvents qu'ils soutiennent généreusement en dépit des taxes qu'ils paient aux

écoles publiques. C'est ainsi qu'ont été formées de nombreuses paroisses de nos compatriotes aux Etats-Unis ; celle de St-François-Xavier, à Winooski, est l'une des plus florissantes.

Pendant trente-huit ans, M. l'abbé Audet y a travaillé sans peur et sans reproche. Il ne vous dira pas dans son histoire ce qu'il y a mis de sa force, de sa santé, de ses talents et de ses vertus ; mais contemplez le panorama de l'établissement religieux fécondé de ses sueurs de chaque jour, et après avoir appris qu'il a tout fait de ses mains, qu'il a gardé l'estime et le respect de tous, qu'il a utilisé la générosité constante de ses paroissiens et qu'il a tout payé, il vous sera facile de conclure qu'il a été un sage administrateur, et ce qui couronne tout, un vrai prêtre. Le lecteur lira donc avec le plus vif intérêt ce qui concerne le berceau de cette paroisse, son heureux développement et son état actuel de prospérité.

Ayant eu l'occasion de voir le travail historique de M. le curé Audet, j'ai mis à contribution ma vieille amitié du séminaire pour obtenir de la publier. " Je n'avais jamais entretenu, me déclara l'auteur, la pensée de publier la petite histoire de ma paroisse. Mon

but, en l'écrivant, n'était que de laisser à mes successeurs, à Winooski, des notes sur son commencement et son progrès religieux. Mais un ami intime, ayant par hasard découvert mes cartons dans un coin de mon presbytère, céda à son zèle d'historien, et réussit à me décider de livrer mes notes à l'imprimerie."

L'humilité préside à cette déclaration ; pour ma part je tiens à le proclamer sans flatterie : la lecture du manuscrit m'a tellement plu, que je demeure convaincu de l'accueil favorable de notre public intelligent.

L'auteur a tenu à remonter à l'origine de Winooski. Appuyé sur des documents historiques très sûrs, il en fait apprécier la beauté en décrivant le passage de l'illustre Champlain à travers le beau lac auquel il légua son nom, et son stage à l'endroit occupé par la ville de Burlington.

C'est un faisceau précieux ajouté aux fastes de l'histoire de la Nouvelle-France. Quel service signalé rendu à ceux qui ont l'heureuse idée de compulser les annales canadiennes, si d'autres écrivains mettaient à contribution leur talent comme le digne fondateur de l'établissement religieux de Winooski !... Que de détails émouvants d'héroïques efforts de

défense nationale, de défrichement, de progrès de toutes sortes sortiraient de l'oubli ! . . . Pourquoi ne pas étaler le vif éclat des diamants de la patrie ? . . . Le peuple canadien, je ne crains pas de l'affirmer, est le plus pur, le plus robuste, le plus noble des enfants de la vieille France. Dieu l'a fait naître dans un berceau jonché des fleurs des plus belles vertus, et le sol qui l'a vu grandir a été fécondé des sueurs des plus vaillants colons et du sang des plus généreux martyrs. Ne soyons pas étonnés si Dieu a béni notre race, si elle a soutenu ses gloires et perpétué ses saintes traditions ; l'acier bien trempé a toujours triomphé sur le champ des plus rudes batailles. Un devoir impérieux lui incombe, c'est d'étudier, de méditer son histoire, et avant tout, de copier les modèles de travail courageux, de persévérante vertu que nous ont légués les ancêtres dans nos forêts, au sein de nos plantureuses vallées et sur les flancs des monts verts. Aussi bien, le digne fondateur de St-François-Xavier de Winooski a-t-il nourri ce beau sentiment ; son récit le met sous nos yeux et nous permet d'espérer que d'autres marcheront sur ses traces.

Puisse ce livre attirer l'attention du public

sur ce coin de terre trop ignoré. Il a son histoire désormais, et nul doute que ces pages ajouteront un reflet à notre gloire nationale, perpétueront de beaux souvenirs et prouveront une fois de plus que la religion de nos ancêtres, de leurs petits-enfants, a opéré les plus consolants résultats.

CHARLES-P. BEAUBIEN,

Curé du Sault-au-Récollet.

26 février 1906.



HISTOIRE

—DE—

LA CONGRÉGATION CANADIENNE

—DE—

Winooski, au Vermont.

Introduction

Ce ne fut que longtemps après la découverte du continent américain par Christophe Colomb, en 1492, que la belle vallée du lac Champlain fut aperçue pour la première fois par l'œil de l'explorateur européen. Jacques-Cartier, au service de la France, était bien entré, en 1534, dans le golfe et la rivière St-Laurent, et dans d'autres voyages subséquents, s'était avancé jusqu'à Hochelaga, aujourd'hui Montréal, mais il était réservé à Samuel de Champlain, gentilhomme de France, de pénétrer dans l'intérieur de cette

pittoresque vallée. En 1608, la cour de France lui confia le commandement d'une flotte avec toutes les choses nécessaires à l'établissement d'une colonie dans la Nouvelle-France. Arrivé à Québec le 3 juillet de la même année, il choisit un endroit propice et commença immédiatement la construction des édifices et fit faire quelques défrichements afin de connaître ce que la terre pouvait produire. Dans l'automne, un chef Algonquin, allié aux Hurons, étant venu à Québec, tout émerveillé des travaux des Français, fit instance auprès de Champlain pour l'amener à se joindre à lui contre les Iroquois, ennemis jurés des Algonquins et des Hurons. Au printemps de 1609, les Hurons et les Algonquins étant venus faire alliance avec Champlain, le déterminèrent à les accompagner dans une expédition guerrière contre leurs ennemis ci-dessus mentionnés. Le 28 mai, Champlain mit à la voile pour remonter le fleuve, entouré de canots dont des centaines de bras faisaient mouvoir les avirons en cadence. On traversa le lac St-Pierre pour

arriver à travers les îles à l'embouchure de la rivière des Iroquois. Ici, probablement sur l'emplacement actuel de la ville de Sorel, les guerriers campèrent sans trouble pendant deux jours, pêchant, chassant et prenant leurs aises, puis on se querella. Les trois quarts de la compagnie sauvage se séparèrent du reste et retournèrent chez eux, tandis que les autres continuèrent leur route, remontant le Richelieu jusqu'aux rapides de Chambly. Ne pouvant aller plus loin, Champlain renvoya sa chaloupe à Québec, et ne retint avec lui que deux de ses hommes. Les guerriers sauvages retirèrent leurs canots de l'eau, et en longue file, marchant sur la côte à travers les bois, les portèrent sur leurs épaules jusqu'au delà des chutes. En amont des rapides, les chefs comptèrent leurs forces. Ils étaient 60 guerriers dans 24 canots. Ils se rembarquèrent. Champlain s'intéressait à étudier les mœurs, les habitudes, les allures des indigènes, tout en parcourant dans toute son étendue la plus belle vallée du pays. Enfin, après avoir passé l'île aux Noix, il

entra dans le lac qui gardera son nom pour la postérité. L'île à la Motte, la Grande-Ile, l'île Valcour étant dépassées, il arrive au lac des Sauvages, s'étendant au delà des regards vers le sud, et formant à l'est une belle grande baie, sur le rivage de laquelle s'élève en amphithéâtre aujourd'hui la ville de Burlington que l'enfant des montagnes Vertes décore, dans son langage, du titre pompeux de *Queen City* (Cité Reine). Au loin, toujours à gauche, les hauteurs boisées des montagnes Vertes, dont quelques-unes ont encore la tête couverte de neige, se découpant à travers les nuages argentés, offrant à l'enthousiasme d'un artiste une multitude de paysages des plus enchanteurs, pendant que sur la droite, les Adirondaks se dressent dans toute leur rusticité, aujourd'hui le rendez-vous des amateurs de chasse et de pêche, des échappés de comptoirs, de banques, ou de classes universitaires, qui s'y rencontrent avec les beautés aventureuses, armés de jumelles, avec albums et crayons à la main. Plus on avançait vers le sud, plus le voyage

devenait périlleux. On changea de système, on ne voyagea plus que la nuit, ne manœuvrant les avirons qu'avec la plus grande précaution. Le but était d'atteindre le promontoire rocheux sur lequel fut longtemps plus tard construit le fort Ticondéroga, et de là prendre la direction du lac George, lancer les canots sur sa belle nappe d'eau, aussi limpide que celle d'une source, débarquer sur l'emplacement futur de Fort William-Henry, et porter les canots à travers la forêt jusqu'à la rivière Hudson, pour y attaquer quelques-unes des villes des Mohaks. Comme je n'ai pas à raconter la suite de cette première expédition de Champlain, mais ce qui regarde Winooski, je laisse le reste pour revenir à ce qui peut nous concerner.



I

CHAMPLAIN À BURLINGTON

Que Champlain se soit arrêté, dans son premier voyage, sur le lac auquel il donna son nom, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Burlington, l'histoire ou la relation qu'il a écrite de ses voyages nous en donne une preuve évidente, à mon sens

Dans le second volume de ses relations, il dit "qu'en entrant dans le lac, continuant "notre route sur le côté ouest, nous vîmes sur "le côté est de très hautes montagnes la tête "couverte de neige." Il dit encore plus loin : "d'autres montagnes furent bientôt décou-
"vertes sur le côté ouest, et les sauvages
"dirent que c'était là où demeuraient leurs
"ennemis." Toujours au second volume de ses relations, il dit : "Qu'il trouva sur le rivage
"de grands maronniers (chestnut trees) les
"seuls qu'il vit dans ce pays."

Aucun doute que ces montagnes qu'il dit avoir vues de ce côté-ci du lac ne soient Mans-

field et Camel's hump. Champlain ne dit pas qu'il a traversé le lac, mais comme le côté ouest était le terrain de chasse des Iroquois, il est évident que lui et ses compagnons n'ont pas dû s'aventurer plus au sud que la rivière au Sable sur le côté de l'ouest, et qu'au sud de l'île Valcour, ils ont dû traverser sur le côté est du lac, qui leur donnait une meilleure vue, et les tenait à une distance prudente de leurs ennemis. Cette opinion est encore corroborée par les maronniers qu'ils remarquèrent et qui ne se trouvent nulle part sur les deux rives du lac, si ce n'est que sur le haut de la côte qui longe au nord la baie de Burlington, sur la terre généralement connue sous le nom de Van-Ness Farm, au sud de la grande prairie formée par les alluvions de la rivière aux oignons, précisément à l'endroit où se trouvent aujourd'hui l'orphelinat catholique et le Lake View Cemetery. De plus, les montagnes au sud du côté ouest du lac, ne peuvent être aperçues en cotoyant la rive ouest du lac venant du nord. Ainsi dit l'auteur du Vermont Historical Magazine, M. Thomas H.

Canfield : " bien avant que les Hollandais
" aient commencé leur établissement à Man-
" hattan, que Hendrick Hudson ait découvert
" la belle rivière qui porte son nom, que le
" Mayflower avec sa charge de puritains
" (cargo) soient descendus à Plymouth, que
" John Smith ait exploré les côtes du Massa-
" chusetts, les bords du lac Champlain avaient
" été visités et explorés, et le Vermont con-
" templé dans toute la verdure de sa primitive
" nature par Samuel de Champlain, fonda-
" teur de Québec."

II

PREMIERS ÉTABLISSEMENTS AU VERMONT

Les premiers établissements de civilisation au Vermont furent aussi faits par les Français. Sur l'île à la Motte, 1665, monsieur de Repentigny vint lui-même choisir dans une des îles, à l'entrée du lac Champlain un endroit convenable pour y bâtir un fort. Au printemps de 1666, Pierre de St-Paul, Sieur de la Motte, capitaine au régiment de Cari-

gnan avec quelques compagnies de soldats vint construire ce fort dans le cours de l'été, et le dédia à sainte Anne. Ce fut le premier établissement construit dans la vallée du lac Champlain, et l'île prit le nom d'île la Motte qu'elle porte encore aujourd'hui en l'honneur du capitaine.

Nous avons de fortes raisons de croire qu'une redoute française ait été aussi construite sur Colchester Point, car lorsque la *town* de Colchester fut établie vers 1773, des restes de fortifications et d'autres constructions étaient encore parfaitement visibles sur la pointe, et même à cette date, elles portaient l'empreinte d'une longue vétusté. Sur la terre originairement occupée par Benjamin Boardman, dont une partie est aujourd'hui occupée par la famille Reagan (1898), furent trouvées les fondations d'une vieille cheminée et les *restes de murs* de très vieilles constructions. A un certain endroit, on apercevait les traces de deux vieilles bâtisses évidemment construites pour des fins militaires. Il n'est pas possible d'assigner au juste la date de

l'origine de ces ruines ; ni l'histoire, ni les souvenirs traditionnels ne nous en disent mot. Mais comme les Français avaient libre accès à cette partie du lac au temps où ils ont établi leur ligne de fortifications sur le lac Champlain, déterminés qu'ils étaient de tirer partie de tous les points qui pouvaient les protéger contre les Iroquois, ce serait faire injure à leur sagacité que de supposer qu'après avoir dépensé tant de peines et de travaux à fortifier la vallée du Richelieu et l'île la Motte, ils auraient négligé un point aussi stratégique que Colchester Point, qui n'était qu'à une journée de marche du fort Ste-Anne, se trouvant être le lieu le plus convenable pour le poste suivant dans leur ligne d'avancement sur le lac, commandant la position la plus avantageuse comme poste d'observation pour connaître les mouvements de l'ennemi, qu'à nul autre endroit de cette partie du lac. De plus, un autre témoignage en faveur de cette théorie, est le fait que Colchester Point, sur la première carte du lac qui fut publiée en anglais immédiatement après la cession du Canada à l'Angle-

terre, est désignée sous le nom de la Pointe du moulin à vent (Windmill).

Or la coutume des français, partout où ils établissaient un poste, était de construire un moulin à vent pour moudre leur grain, chose toute particulière à eux. Il n'en faut pas davantage pour conclure qu'un poste français a existé à Colchester Point. A quelle date ? est-ce au temps de l'érection du fort Ste-Anne, ou un demi siècle plus tard, lorsqu'ils construisirent le fort St-Frédéric à la Pointe à la chevelure (Crown Point) et qu'ils bâtirent leur village de Chimney Point en 1731, nous ne pouvons dire, mais peu nous importe, notre point d'histoire n'en reste pas moins établi pour cela.

III

ROUTES NATURELLES AUX EXPÉDITIONS À TRAVERS LES FORÊTS DU VERMONT

Comme les rivières étaient les seules voies de communication, Winooski, ou rivière à l'oignon, a été une de celles que les Français

et les sauvages ont su utiliser dans leurs excursions guerrières. On lui donnait indifféremment, au temps de la colonie française au Canada, les noms de rivière française, ou rivière à l'oignon, ou Ouynouski en langue abénaquise. Dans l'histoire des Abénaquis, écrite par leur missionnaire, l'abbé Maurault, nous lisons qu'en 1703, monsieur de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, pour mettre obstacle aux démarches des Bostonnais contre le Canada, lança les Abénaquis, ses fidèles alliés, et les Iroquois du Sault-St-Louis contre les établissements anglais de la Nouvelle-Angleterre.

Hertel de Rouville, à la tête de 250 hommes abénaquis et iroquois, reçut l'ordre de se diriger sur Deerfield, sur la frontière du Massachusetts. Il partit de Montréal avec ses quatre frères, remonta la rivière Richelieu, se rendit à la rivière à l'oignon, sur le lac Champlain, pénétra jusqu'à la rivière Connecticut et descendit sur cette dernière jusqu'à Deerfield, où il arriva le 29 février, quelques heures après le coucher du soleil. Il s'arrêta

aux environs du village, et envoya prendre connaissance des lieux. Ses éclaireurs rapportèrent que rien n'indiquait des préparatifs de défiance et que les sentinelles avaient abandonné leurs postes. Hertel résolut de marcher de suite à l'attaque. La place fut prise sans combat, 47 habitants voulant se mettre en défense furent tués, quelques-uns purent s'échapper et 120 faits prisonniers, parmi lesquels on comptait un ministre protestant et sa famille; puis le feu fut mis au village.

Le lendemain, Deerfield n'était plus qu'un monceau de cendre, et les vainqueurs prirent leur route pour revenir au Canada avec leurs prisonniers. Hertel arriva à Chambly le 25 mars, après 25 jours d'une marche pénible et difficile. Il n'avait alors que 100 prisonniers, les autres avaient succombé aux misères du voyage. Ces prisonniers furent envoyés à Montréal. Un bon nombre d'entre eux furent rachetés et retournèrent dans la Nouvelle-Angleterre, les autres s'étant faits catholiques, restèrent au Canada.

Ce fut dans cette expédition que les indiens du Sault-St-Louis rapportèrent leur cloche dont voici l'histoire :

IV

LÉGENDE DE LA CLOCHE DE CAUGHNAWAGA

Vers la fin du premier siècle de la colonisation française (dix-sept), le père Nichol, missionnaire, demanda aux sauvages catholiques de Caughnawaga de lui réserver une dîme des fruits de leurs labeurs pour l'achat d'une cloche destinée à l'usage de l'église de la mission. Une cloche ! Les paysans sauvages ne savaient pas ce que c'était, ils n'en avaient jamais vu ; mais le bon missionnaire la voulait et on s'empessa de répondre à sa demande. Bientôt on put commander la cloche en France. Le temps se passait, et la cloche aurait dû être arrivée depuis quelque temps déjà, et rien ne venait. Le Père et les sauvages commençaient à s'impatienter et à désespérer, lorsqu'un jour on apprit à Montréal que le vaisseau portant la fameuse cloche

avait été pris par les Anglais. La cargaison tout entière avait été transportée à Salem, dans le Massachusetts. La cloche était déjà placée dans le clocher d'une église protestante à Deerfield, près de Salem.

On l'avouera, c'était un bien cruel désappointement. Les sauvages avaient attendu leur cloche, comme Israël avait attendu le Messie. Lorsque arriva la terrible nouvelle, l'un d'eux s'écria : " Nos bras pour la cloche se battront."

Quelques années plus tard, lorsque M. de Vaudreuil demanda au Père Nichol de lui obtenir le concours des Caughnawagas, le missionnaire lui répondit : " Permettez-moi de reprendre notre cloche et vous aurez l'aide de nos gens."

La promesse fut faite, et le Père Nichol, réunissant ses sauvages sur la place du village, leur fit part de la demande du gouverneur et leur annonça qu'on allait reprendre la cloche.... La cloche, la cloche, s'écrièrent-ils tous d'une voix ! Allons, allons !!

Après l'assaut de Deerfield, tel que ci-dessus

raconté, les sauvages n'eurent rien de plus pressé que de grimper au clocher de l'église où on l'avait installée. Elle fut vite descendue, et on songea à l'apporter au pays.

Ce n'était pas chose facile que de traîner cette cloche par des chemins à peine praticables, à une saison où la neige était un obstacle sérieux à la marche à travers la forêt. Aussi, dès qu'on arriva à la frontière, fut-il décidé d'enterrer la cloche dans un vieux cimetière indien près de Swanton, probablement à l'endroit appelé aujourd'hui Maquam Bay, et de continuer la route jusqu'au village du Sault avec l'intention de venir la reprendre dans une saison plus propice. Au mois de juin, on retourna la chercher pour la faire entrer au Wigwam en triomphe, au milieu des cris de joie et des chants de triomphe de toute la population. C'est cette même cloche qui carillonne encore aujourd'hui au beffroi de la vieille église en pierre de Caughnawaga.

V

SEIGNEURIES FRANÇAISES AU VERMONT

Après le traité d'Utrecht, en 1713, entre la France et l'Espagne d'une part, et l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande de l'autre, il y eut un intervalle de paix. Les Français en profitèrent pour créer des établissements des deux côtés du lac, dans la certitude de n'être jamais troublés dans leurs possessions. Avec cette assurance, les autorités françaises concédèrent de grandes seigneuries. Une d'elles appartenant au capitaine de la Peirère, créée en date du 7 juillet 1734, commençait à l'embouchure de la rivière Ouynouski (rivière à l'oignon) et s'étendait de chaque côté de la rivière, une lieue, et trois lieues en profondeur dans les terres. Une autre seigneurie fut octroyée au lieutenant général Pierre Rimbault, voisine de celle du capitaine Peirère, au nord, s'étendant quatre lieues, nord et sud, et cinq lieues en profondeur. Ces concessions étaient accor-

dées à condition que dans un certain temps donné, un établissement devait être commencé, sous peine de forfaiture. De la Peirère, pour ne pas avoir rempli la condition exigée, perdit de cette façon son fief. Celui de Rimbault fut vendu par ses héritiers, le 27 septembre 1766, à Montréal, à Benjamin Price, Daniel Robertson et John Livingston, pour 90,000 livres. Cette vente fut faite, comme on le voit par la date, après la conquête du Canada et sa cession avec toutes ses dépendances, à la couronne d'Angleterre, confirmée par le traité de Paris en 1763.

VI

PREMIERS COLONS À WINOOSKI

Dans l'automne de 1772, Remember Baker et Ira Allen, son cousin, des bords de la rivière Connecticut vinrent explorer ceux de la rivière à l'oignon ou Winooski, en Abénaquis, et vinrent s'y établir définitivement au printemps de 1773; Remember Baker avec toute sa famille et Allen, encore garçon, tous deux mem-

bres d'une charte octroyée le 7 juin 1763 sous le nom de Onion River Company (voir cette charte avec les noms des membres de cette Compagnie dans *History of Chrittenden county*, page 553, edited by W. S. Ram.) octroyée sous le grand sceau du roi George III, par le gouverneur du New-Hampshire's Grant, Benning Wenworth. Pour se défendre contre les indiens et les Yorkers qui réclamaient le Vermont comme faisant partie de l'Etat de New-York, ils construisirent un fort, entre la rivière et aujourd'hui Allen Street, à quatre ou cinq rods à l'est de Main Street descendant au pont actuel, qu'ils occupèrent. Mais en 1776, au commencement de la révolution, ils quittèrent la localité pour un endroit plus sûr. Vers cette époque de 1776, vivait sur la grande baie de Colchester, un Français du nom de Pierre Mallette, tenant une sorte de taverne tout en cultivant la terre. Pendant la révolution, gardant une conduite tout à fait neutre, il recevait indifféremment, tantôt les Congressistes, tantôt les Loyalistes, comptant que les deux partis étant aussi hon-

nêtes l'un que l'autre, pouvaient fort bien tous les deux faire son affaire, aussi longtemps qu'ils paieraient bien leurs écots. Il disparut soudainement pour des lieux inconnus vers 1790, laissant pour unique souvenir son nom à la baie.

Ce ne fut qu'en 1783, au retour de la paix, que Remember Baker et Ira Allen avec quelques autres colons, vinrent reprendre leur premier établissement, et occuper leur fort. Les vieux Canadiens d'aujourd'hui se souviennent encore avoir vu dans leur enfance ce fort déjà très vieux, bâti par Ira Allen et Remember Baker, connu sous le nom de fort Frédéric.

Il ne faut pas confondre Ira Allen avec un autre Allen qui s'est rendu célèbre dans les annales du Vermont, autant par son audace et son brigandage que par son impudence et son impiété. Est-ce pour ces tristes qualités, je ne sais ; toujours est-il que ses compatriotes l'ont élevé au pinacle de la gloire celui-ci, et ne l'appellent jamais que "le Héro de Ticondéroga." J'ai nommé Ethan Allen. Son his-

toire est connu par tout le Vermont. Il mourut comme il avait vécu. Etant allé à la Grande-Ile, chez un de ses amis, du nom d'Allen comme lui, il fit une orgie de trois jours. Dans une ivresse complète, son serviteur, un nègre, le coucha, enveloppé dans une robe de buffalo, sur un voyage de foin, et prit le chemin de Burlington. Arrivé à sa résidence sur la Old Van-Ness Farm à peu près où est l'orphelinat catholique aujourd'hui, son serviteur le trouva mort dans son jus. C'était le 12 février 1789. En 1873, le 4 juillet, l'enthousiasme lui érigea une statue dans le Green Mount Cemetery de Burlington.

Si l'Amérique infidèle n'a que des héros de cet acabit à offrir en imitation aux générations futures, on pourra se faire une idée de ce que seront ces générations, en fait de principe, d'honneur et de moralité. Nous pouvons espérer cependant que Dieu dans sa bonté saura arranger les choses, pour sauver ce pays-ci d'un tel malheur, comme il a déjà su le faire dans la personne même de ce fa-

meux brigand, en choisissant parmi ses enfants un sujet digne d'un plus bel exemple

VII

HISTOIRE DE FANNY ALLEN

Nous lisons dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal que Fanny Allen, fille du général américain Ethan Allen, et de Françoise Montrésor (en secondes noces des deux côtés ; Mlle Montrésor, étant mariée en première noce à un M. Buchanan), ayant perdu son père étant encore fort jeune, sa mère épousa en troisième noce le Dr Jabez Penniman, de Colchester. Mlle Allen, douée d'un esprit précoce et pénétrant, se livra de bonne heure à la lecture. Mais n'ayant sous la main que des romans et des ouvrages composés par des déistes, elle devint incrédule avant même d'avoir connu la religion. Toutefois la rectitude naturelle de son jugement, lui faisait soupçonner que la vérité ne pouvait se trouver dans de pareils ouvrages. Souvent elle avait avec sa mère des conférences pour es-

sayer de discerner le vrai du faux. Ayant entendu parler des catholiques, qu'on lui dépeignait sous les couleurs les plus désavantageuses, elle désira faire un voyage à Montréal, pour connaître par elle-même si ce que l'on disait d'eux était vrai. Elle prévoyait que son beau-père, qui lui était tendrement attaché, consentirait difficilement à son dessein, dans la crainte qu'elle n'embrassât la religion catholique. Sans lui découvrir donc le motif de son voyage, elle lui allégua pour prétexte son désir d'apprendre la langue française, et M. Penniman se rendit à ses instances. Cependant, avant son départ, ses parents exigèrent qu'elle reçut le baptême.

Elle résista beaucoup à leur volonté, enfin, par complaisance pour sa mère qui était une Huguenotte d'origine française, et très fanatique, elle se prêta à ce qu'on demandait d'elle. Etant alors incrédule, elle ne fit que rire pendant la cérémonie, ce qui fut cause que le ministre presbytérien, M. Barber, ne put s'empêcher de lui adresser une sévère réprimande. Elle était âgée d'environ 21 ans.

A Montréal, elle se présenta au pensionnat des filles de la Congrégation, et quelque inconvénient qu'on pût craindre de l'admission d'une jeune protestante dans cette maison, on accueillit volontiers sa demande, dans l'espérance qu'en y apprenant la langue française, elle y trouverait la connaissance plus précieuse encore de la vraie foi. On remarqua bientôt en elle un esprit très attaché à son propre sens. Elle ne se rendait au sentiment d'autrui que sur des preuves irrécusables, et ne dissimulait pas à ses maîtresses son incrédulité en matière de religion. Un jour, une sœur de la Congrégation, par un mouvement qu'on doit attribuer à une inspiration divine, demanda à Mlle Allen si elle ne voudrait pas porter sur l'autel, ou reposait le Très Saint Sacrement, un vase de fleurs qu'elle lui présenta; en même temps elle lui recommanda d'adorer Notre-Seigneur, en entrant dans le sanctuaire. La jeune personne partit en riant bien résolue de n'en rien faire. Arrivée à la balustrade, elle ouvre la porte, et soudain, elle se sent arrêtée sans pouvoir passer outre.

Surprise d'un obstacle si extraordinaire, elle fait effort jusqu'à trois fois pour avancer. Enfin, saisie et vaincue elle tombe à genoux et adore, dans la sincérité de son cœur, Jésus-Christ, de la présence duquel elle est convaincue à l'heure même. Immédiatement après, elle se retire au bas de l'église, où elle fond en larmes, et se dit : Après un tel miracle, je dois me rendre à mon Sauveur.

Elle ne parla cependant pas encore à ses maîtresses de ce qui venait de lui arriver ; seulement, elle demanda à être instruite, et consentit quelque temps après à se confesser. Lorsqu'elle eut été suffisamment instruite, elle fit son abjuration solennelle, et fut baptisée par M. Le Saulnier, curé de Ville-Marie : le premier baptême de Mlle Allen étant nul par défaut de consentement de sa part. Enfin elle fit sa première communion et résolut dès ce moment d'embrasser la vie religieuse. M. et Mme Penniman, informés de son changement, arrivèrent à Ville-Marie très mécontents et la ramenèrent chez eux. Le carême étant survenu, elle observa rigoureusement le

jeûne et l'abstinence, et porta même si loin sa ferveur, qu'elle épuisa sa santé naturellement fort délicate. Sans être arrêtée par des considérations de famille, elle déclara à ses parents qu'elle voulait embrasser la vie religieuse, et qu'elle en avait pris le parti décisif. Sa mère, qui l'aimait beaucoup, et qui ne désirait que le bonheur de sa fille, consentit enfin à son désir, et l'accompagna à Montréal, au printemps. Mlle Allen ne pensait encore à aucune communauté en particulier, son unique désir étant de se consacrer à Dieu par la vie religieuse. En vue de connaître sa vocation elle visita les églises de Ville-Marie et entr'autres, celle de l'Hôtel-Dieu. A peine eut-elle jeté les yeux sur le tableau du maître-autel, qui représente la Sainte Famille, et les eut-elle fixés sur le visage de saint Joseph, qu'elle poussa un cri, et dit à sa mère : C'est tout son portrait. Vous voyez, ma chère mère, que saint Joseph me veut ici, c'est lui qui m'a sauvé la vie en me délivrant du monstre qui allait me dévorer.

Elle rappelait ici à sa mère un fait mémo-

nable qui lui était arrivé à l'âge de douze ans. Se promenant un jour au bord de la rivière, et portant sa vue sur les eaux qui étaient alors très agitées, elle en vit sortir un animal énorme, d'une forme monstrueuse, qui se dirigea vers elle, et lui causa une grande frayeur. Ce qui augmenta son effroi, c'est qu'il lui semblait ne pouvoir retirer sa vue de dessus ce monstre, et qu'il lui était impossible de faire le moindre mouvement pour s'enfuir. Dans une si accablante extrémité, elle crut apercevoir auprès d'elle un vieillard chauve, couvert d'un manteau brun, un bâton à la main, qui la prit par le bras, et lui rendit le mouvement en lui disant : Petit fille, que faites-vous là ? Fuyez. Ce qu'elle fit avec vitesse. Etant un peu éloignée, elle se retourna pour voir ce vieillard, et elle n'aperçut plus rien. Dès qu'elle fut rendue à la maison, sa mère qui la vit hors d'elle-même et le visage tout décomposé, comprit qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire. L'enfant lui raconta le mieux qu'elle put, le sujet de son effroi, et l'assistance qu'elle venait de recevoir de ce vieillard

inconnu. Sa mère envoya tout aussitôt un serviteur à la recherche de ce vieillard, afin de lui témoigner sa reconnaissance. Quelque diligence qu'on put faire, toutes perquisitions furent inutiles et l'on ne put jamais savoir ce que ce vieillard était devenu.

Mlle Allen, reconnaissant donc dans les traits de saint Joseph peint sur le tableau de la Sainte Famille, la figure de ce vieillard à qui elle devait la vie, se sentit plus affermie que jamais dans le désir d'embrasser la vie religieuse, et demeura convaincue qu'elle devait être fille de saint Joseph. Il importe peu de savoir si ce monstre et ce vieillard se sont montrés à elle d'une manière corporelle et réelle, ou si cette vue n'a été qu'une impression faite dans son esprit. De quelque manière que la chose soit arrivée, Mlle Allen demeura convaincue que ce vieillard l'avait préservée de la mort, et le souvenir de ses traits lui demeura si présent, que, comme nous venons de le dire, treize ans après, dès qu'elle eut jeté les yeux sur le tableau de l'Hôtel-Dieu, elle fut frappée de l'identité de visage et de

costume, et ne put s'empêcher d'en témoigner tout haut sa surprise et son étonnement. Cet animal dont elle ne pouvait fuir l'approche, et qui était prêt à la dévorer, était sans doute une figure du monstre, plus cruel encore, de l'incrédulité et de l'hérésie, dont saint Joseph la délivra, pour la conduire dans la maison de son institut comme dans un asile assuré. Aussitôt après, elle alla donc trouver la Mère de Célozon, supérieure générale, pour lui demander qu'elle voulût bien la recevoir au nombre de ses filles. La supérieure, qui n'avait point été prévenue, ne jugea pas à propos de l'admettre immédiatement dans la maison. Elle l'invita à retourner chez les sœurs de la Congrégation pour se perfectionner dans la langue française, et pour achever de s'instruire de la religion. Mlle Allen suivit ce conseil. Elle rentra au pensionnat, y resta jusqu'au mois de septembre de cette année 1808, et fut enfin reçue au noviciat des filles de St-Joseph, le 29 du même mois.

Au printemps, M. et Mme Penniman arrivèrent à Montréal pour la voir; ils visitèrent

le monastère dans tous ses détails, et ils furent bien surpris d'y voir les religieuses heureuses et contentes de leur sort, et unies entre elles par les liens de la charité la plus sincère et la plus vive. Ils s'étaient imaginé que les monastères catholiques étaient autant de prisons ou l'on ne menait qu'une vie languissante. Ils furent si frappés de tout ce qu'ils virent dans la communauté de St-Joseph, qu'ils ne pouvaient se lasser de parler du bonheur de ces filles, et de féliciter Mlle Allen, du genre de vie qu'elle avait choisi. De son côté, la jeune novice fut si satisfaite de voir ses parents si parfaitement désabusés de leurs anciens préjugés sur la vie religieuse, qu'elle sembla redoubler d'ardeur et de fidélité pour remplir tous les devoirs de son saint état. Lorsque le temps de sa profession fut arrivé, un grand nombre de personnes de sa connaissance vinrent des Etats-Unis pour être présents à cette cérémonie. Ils remplissaient tout le chœur, et l'église pouvait à peine contenir la foule. Tous ces étrangers étaient frappés d'étonnement, en voyant cette jeune fille de leur na-

tion se renfermer ainsi dans un monastère pour le reste de ses jours. La sœur Allen, justifia par sa régularité, son zèle et toutes les autres vertus religieuses, les espérances que la communauté avait conçues d'elle après une telle vocation. Elle remplaçait quelquefois les hospitalières dans les salles des malades, et fut l'instrument d'un grand nombre de conversions à l'égard des hérétiques qu'on recevait à l'Hôtel-Dieu. Il y en eut même jusqu'à quatre, qui dans la même semaine, firent leur abjuration.

La onzième année après son entrée en religion, elle fut atteinte d'une fluxion de poitrine. Le mal ne fit que s'aggraver de plus en plus. Lorsqu'il était le plus alarmant, elle demanda à la supérieure d'être traitée par un médecin américain de sa connaissance qui résidait à Montréal. Ce médecin était protestant, et par intérêt pour la sœur Allen, il lui prodigua ses soins, quoiqu'il ne vit aucun espoir de la guérir de cette maladie. La Providence voulut qu'il se trouva présent à ses derniers moments. Ayant été introduit

auprès d'elle, et voyant toute la communauté à genoux, priant et fondant en larmes, et le prêtre qui récitait les prières de la recommandation de l'âme, il fut vivement ému, tomba lui-même à genoux et demeura immobile, dans l'attitude la plus respectueuse. La supérieure le pria ensuite de juger si la sœur Allen avait rendu le dernier soupir. Elevant les yeux au ciel : oui, répondit-il, elle a expiré. Le prêtre, qui était M. Hubert, commença alors le *Subvenite* ; le docteur se remit à genoux pour l'achèvement des prières, paraissant extrêmement édifié et pénétré d'un spectacle si nouveau pour lui. L'impression qu'il éprouva dans cette circonstance le porta même à insérer dans les gazettes une relation de la mort de la sœur Allen, où il s'étendit sur le bonheur que la religion catholique fait goûter aux âmes fidèles dans leur passage du temps à l'éternité. Il fit plus encore : dix-huit mois après, il vendit ses biens, et avant de quitter le pays, il écrivit à la supérieure de l'Hôtel-Dieu, lui assurant qu'il n'oublierait jamais le ravissant spectacle qu'il avait eu sous les yeux à la mort de la

sœur Allen. Il ajoutait qu'il ne verrait jamais plus dans ce monde-ci les sœurs de St-Joseph, mais qu'il espérait se réunir à elles dans la céleste patrie. Il disparut en effet sans parler à personne de son départ. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu, malgré les informations qu'elles prirent, ne purent savoir dans quel pays il s'était retiré, et jugèrent qu'il s'était embarqué pour l'Europe, dans l'intention de s'y faire catholique et religieux. Ce récit pourra peut-être paraître à quelques-uns, un peu long, et quelque peu en dehors de mon sujet. Mais comme Mlle Allen était une fille de Winooski, j'ai cru que cette relation si belle, empruntée tout entière, aux "Mémoires particuliers de l'Hôtel-Dieu de Montréal," pouvait plus que tout le reste, intéresser et surtout édifier le lecteur.

En 1893, un riche fermier de Winooski, M. Michael Kelly, pour perpétuer le souvenir de Mlle Allen, fit don à l'évêque de Burlington d'un magnifique terrain à proximité du lieu où, en 1798, Mlle Allen eut cette apparition de saint Joseph, ci-haut racontée, à condition

d'y fonder un hôpital sous la charge des Révérendes Sœurs hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Monseigneur John-S. Michaud, évêque coadjuteur de Monseigneur Louis de Goësbriand, ayant accepté ce magnifique don, avec ses conditions, a pu offrir au public catholique du Vermont et d'ailleurs, Fanny Allen Hospital, dès l'été de 1894.

VIII

LES CANADIENS À WINOOSKI

Après deux cents ans, les cris de guerre cessèrent avec les expéditions sanglantes dont cette belle vallée du lac Champlain avait été presque constamment le théâtre, pour laisser à la civilisation, dans le calme de la paix, prendre possession de ses fertiles plaines, et développer dans une louable émulation tous les avantages de la culture et de l'industrie. En peu d'années, toutes les vallées du Vermont se peuplèrent de villages, et même de petites villes, qui rivalisèrent d'ardeur et d'émulation



LE VILLAGE DE WINOOSKI EN 1900.



entre elles pour savoir laquelle arriverait à offrir le plus d'aisance et de confort.

En 1814, on trouvait à Winooski les familles Despins, Cotard et Chaillot.

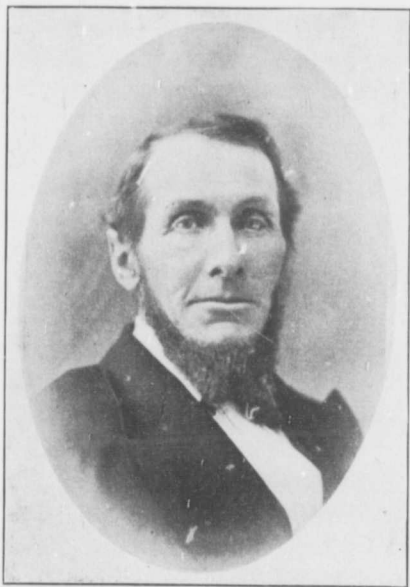
En 1816, Augustin Davignon, jeune homme originaire de Chambly, vint ici et travailla à la construction de l'église unitarienne de Burlington, appelée communément par les Canadiens, l'église du cadran. Il maria cette même année une fille du père Cotard pour faire souche aux familles Davignon d'aujourd'hui.

En 1826 et 1828, les années de misères causées par les mauvaises récoltes au Canada disent les vieux, et aussi les grands chantiers de bois dans Colchester et Milton, amenèrent un bon nombre de familles des paroisses de Chambly, Ste-Marie de Monnoir, St-Jean-Baptiste de Rouville et même de Verchères. Les Lafontaine, les Damme, les Labossière, les Leclair, les Brault, les Goyette, les Domingue, les Picotte, les Pepin, les Foisy, les Allard, les Niquet émigrèrent ici vers cette époque.

Quelques années plus tard, vers 1840 à 1845, les Maher, les Villemaire, de St-Henri de Mascouche ; les Cormier, les Mongeon, les Lavallée, du comté de Verchères, vinrent s'adjoindre aux premiers, attirés par la manufacture : la Burlington Woollen Mill Company, fondée en 1835, et en bonne opération depuis quelques années. Mais la population canadienne de Winooski, reçut son accroissement le plus fort après la guerre de Sécession. Les affaires ayant été reprises avec un affollement tel, qu'on se lançait dans les entreprises, tout épris de vertige, sans considération pour la valeur de l'argent. Tous ceux qui pouvaient travailler, n'avaient qu'à faire le prix de leur salaire, et on le leur payait.

Aussi le village qui possédait déjà deux grandes manufactures et plusieurs autres usines, se vit-il agrandir par l'arrivée d'un grand nombre de familles venant un peu de partout, mais surtout des comtés de Napierville, de Champlain et de Portneuf. De 1865 à 1870, la population fit plus que doubler. Presque toute la partie ouest qui est aujourd'hui la





FRANÇOIS LECLAIRE,

né à St-Jean-Baptiste de Rouville en 1818; décédé à Winooski, Vt.,
en 1889; homme dévoué envers l'Eglise et envers ses compatriotes.

R. I. P.

plus populeuse, et presque toute canadienne date de cette époque.

En 1839, parut à Burlington, le premier journal de langue française. Le *Patriote Canadien*, publié par Ludger Duvernay, exilé politique de 1837. Ce journal n'eut qu'une courte existence. (*History of Chittenden County, Vermont*, page 273).

IX

LA FAMILLE LECLAIRE

En 1828, une famille canadienne de St-Jean-Baptiste de Rouville arrivait à Winooski. La Providence qui prend soin de toute chose, semble l'avoir amenée ici tout exprès pour préparer d'avance un refuge à ses compatriotes. Un grand nombre de canadiens gravement compromis dans l'insurrection de '37 et '38, obligés de quitter leur pays pour éviter le sort fatal de l'échafaud, trouvèrent dans la famille Leclaire une hospitalité généreuse et cordiale avec un asile assuré. Les Duvernay, les Bouchette, les Bouthillier, les Blanchard,

les Marchessault, les Maillet et plusieurs autres, pourraient dire combien ils doivent de reconnaissance à cette noble famille qui, quoique alors dans une aisance bien ordinaire, ouvrit toute large sa maison, offrant cordialement sa table à ces malheureux proscrits.

Ce fut dans ces circonstances, et à l'école si pratiquement chrétienne de son père, que Frank (François) Leclaire, encore jeune homme, apprit l'amour de l'hospitalité et le respect de ses compatriotes qu'il sut si bien pratiquer toute sa vie. De 1830 à 1840, il y avait malheureusement à Winooski, comme partout ailleurs, des familles canadiennes qui ne faisaient pas toujours honneur à leurs compatriotes. Malgré ce milieu malsain où le jeune Leclaire était naturellement obligé de vivre, il sut conserver sa dignité d'honnête homme et de chrétien. Fidèle observateur des principes de bonne première éducation, sa sobriété lui valut la protection des messieurs Pecks, une des plus florissantes maisons de commerce de Burlington, en 1845. Homme d'un cœur reconnaissant, Frank

Leclaire aimait à raconter à ses amis les questions qu'un des messieurs Pecks lui fit, lorsqu'il se présenta chez lui la première fois : *Do you use liquors ? Do you use tobacco ?* ... Et, sur sa réponse qu'il ne faisait usage ni de l'un ni de l'autre, les messieurs Pecks lui ouvrirent leur crédit, l'assurant de leur protection. " Je dois mon existence en affaires, disait-il, à ces messieurs ; sans eux, j'aurais été parfois fort embarrassé." La reconnaissance est le plus beau témoignage qu'un gentilhomme puisse donner de la perfection de son cœur. Catholique sincère, il fit toujours honneur à sa foi. Le Rév. Père O'Callaghan, premier missionnaire de Burlington, aimait et respectait tout particulièrement Frank Leclaire. Tous les ans, à Noël, c'était alors la coutume, comme encore aujourd'hui, que chaque fidèle fit une offrande à son pasteur. Loin de s'absenter de l'église ce jour-là, comme le faisait la plupart de ses compatriotes, Frank Leclaire était heureux de pouvoir offrir à son curé un témoignage sensible de sa foi, et de son respect pour

l'église et pour le prêtre. Aussi, chaque année, à cette occasion, le Père O'Callaghan lui faisait un compliment que Frank était impitoyablement forcé de recevoir en public, dans l'église : *Frank Leclair, of Winooski, five dollars. Frank is a Frenchman, but not of the kind of the rest, he is a gentleman. Thank you Frank, God bless you . . .*

Les souhaits du Père O'Callaghan, qui n'était pas ce que l'on pourrait pourtant appeler un prophète, semblent néanmoins s'être réalisés parfaitement. Ses affaires prospérant, M. Leclair continue d'être un secours à l'église. Il fut l'instigateur, le promoteur, le fondateur de la paroisse de St-Joseph de Burlington.

Pour les fins religieuses, tout le Vermont était compris dans les limites du diocèse de Boston. Il n'y avait aucun prêtre résidant au Vermont, en 1830. Des vieillards vivant encore aujourd'hui se rappellent que leurs parents leur ont dit bien des fois qu'ils les avaient portés à Chambly pour les faire baptiser par M. Migneault, curé du lieu. Ce ne

fut que vers 1835 que Father O'Callaghan, venant d'Irlande, fut envoyé par Mgr Fenwick, de Boston, pour prendre soin des catholiques de Burlington et des environs. Mais, comme on disait au temps de Notre-Seigneur : *Non contuntur Samaritani cum Judæis*, les Samaritains ne s'entendent pas avec les Juifs ; il en est malheureusement de même entre les Canadiens et les Irlandais, sans qu'aucun n'ait pu nous en donner le motif et n'ait même tenté de le rechercher. Ils sont pourtant tous deux catholiques et appelés à pratiquer les mêmes vertus et à concourir à la même fin. Dieu va-t-il les séparer dans le ciel ? Je crois que non ; car Dieu ne dérange rien dans l'ordre éternel pour remédier à des choses qui ne proviennent naturellement que du caprice. Irlandais et Canadiens qui se seront haïs et détestés sur la terre libre d'Amérique, je crains fort, à moins qu'ils ne changent eux-mêmes de dispositions, que leur dernier rôle ne les jette pour toujours dans une rage éternelle.

Afin de se dégager des effets de ce manque

de sympathie entre les deux races, les Canadiens firent des démarches auprès de l'évêque Fitzpatrick, de Boston, successeur de Mgr Fenwick, pour se construire une église à leur usage, avec un prêtre de leur nationalité. L'évêque leur fit réponse que quand ils auraient ramassé tout l'argent nécessaire pour bâtir, il leur en accorderait la permission. Ils s'organisèrent tout de même, aussi bien qu'ils purent, n'ayant aucun prêtre pour les diriger et les encourager. Les Canadiens de Burlington et de Winooski offraient alors si peu de confiance tous ensemble, que les fournisseurs du bois et de la brique pour la construction de leur église ne voulurent pas livrer les matériaux sans que M. Leclaire se rendit caution pour tout le montant de la somme demandée.

Plus tard, en 1868, lorsque l'évêque du diocèse de Burlington, Mgr Louis de Goësbriand, crut nécessaire de séparer Winooski de Burlington, M. Leclaire se fit encore l'appui, et, j'oserais dire, l'unique auxiliaire de la nouvelle Congrégation. Sa libéralité dans

les bonnes œuvres, son zèle à seconder les vues de son curé furent la pratique constante de sa vie. Favorisé de la fortune, avec un esprit large et entreprenant, doué d'un coup d'œil sûr et pratique, M. Leclaire consacra ces heureux moyens à améliorer, comme un bienfaiteur, la condition souvent fort précaire de ses compatriotes nouvellement arrivés à Winooski. Près de deux cents familles canadiennes lui sont redevables de leurs foyers, par les conditions faciles auxquelles M. Leclaire leur concéda des lots et leur construisit des maisons, étant propriétaire de presque tout le terrain sur lequel se trouve actuellement la grande moitié du village.

Si M. Leclaire sut par ses qualités et ses dispositions mériter l'estime et le respect de tout le monde, il était en cela bien secondé et appuyé par son épouse, Marie-Elisabeth Brault. Madame Leclaire était le type de nos bonnes mères canadiennes : toujours agréable dans la conversation, hospitalière par trop de dévouement, heureuse d'ouvrir sa maison et de faire asseoir à sa table de nom-

breux visiteurs. Quoique d'une éducation ordinaire, elle savait faire les choses avec cette cordialité et ce bon goût naturel qui valent beaucoup mieux que la recherche. Ils eurent plusieurs enfants. Six seulement leur survécurent, trois garçons et trois filles : Pierre, avocat, demeure à Tacoma, dans l'Etat de Washington ; Edouard, qui mourut de mort violente dans l'Ouest, il y a quelques années, et Joseph, qui demeure avec sa sœur aînée, Elizabeth, qui occupe avec sa plus jeune sœur, Augustine, encore fille, la maison paternelle ; Joséphine, mariée à Frank Miville, marchand-droguiste, demeure avec son mari à Manchester, New-Hampshire. Madame Leclair précéda son mari dans la tombe de quelques années. Elle mourut le 5 décembre 1880, pendant que M. Leclair représentait la Town de Colchester, comme membre de la législature, à Montpellier.

Après la mort de son épouse, le chagrin, et le travail pour mettre ordre à ses affaires, l'affectèrent sensiblement. Avec une santé d'ailleurs assez précaire, on le vit descendre

z



PIE IX.

graduellement jusqu'à ce qu'enfin, le 8 juillet 1889, sur les trois heures de l'après-midi, il alla rejoindre les siens, en s'éteignant dans la grâce de Dieu et la paix du Seigneur. Son gendre, M. Adolphe-A. Graves, qui occupe la résidence paternelle, demeure comme administrateur-gérant de la succession de feu François Leclaire, d'heureuse mémoire.

X

FONDATION DE LA CONGRÉGATION CATHOLIQUE
CANADIENNE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER,
À WINOOSKI, VERMONT

Au commencement de janvier 1868, à la suite d'une grande retraite donnée à l'église St-Joseph de Burlington par les RR. Pères Lagier, Garin et Dédébant, de la Congrégation des Oblats, de Montréal, l'énorme affluence à cette retraite ayant évidemment démontré que l'église était bien trop petite pour contenir tous les catholiques canadiens de Burlington, Colchester et Williston, une séparation fut résolue. L'évêque du diocèse,

Mgr Louis de Goësbriand, fit publier le 19 janvier, dans l'église St-Joseph, un mandement dans lequel il exprimait aux Canadiens de Colchester et d'Essex, le désir de les voir se séparer de Burlington, pour se former en congrégation distincte, en bâtissant une église à Winooski. En même temps, il retenait, dans un immense block alors en construction, à Winooski, une grande salle qu'il loua pour trois ans, à raison de \$700.00, pour y faire les offices divins, en attendant que l'église fût construite.

Au mois de février, Monseigneur de Burlington sollicitait, en personne, auprès de l'évêque de St-Hyacinthe, Mgr Charles Larocque, le secours d'un prêtre pour prendre la charge de cette nouvelle congrégation, comme il appert par la lettre suivante :

St-Hyacinthe, 17 février 1868.

MON CHER MONSIEUR,

Mgr l'évêque de Burlington, m'ayant vivement sollicité de lui accorder le secours d'un prêtre pour procurer à sept ou huit cents de nos pauvres compatriotes le bienfait d'une desserte un peu régulière, j'ai jeté les

yeux sur vous pour rendre cet important service. Si vous vous trouvez par là un peu maltraité, prenez-vous en à votre curé, qui m'a rendu de vous un si bon témoignage que je n'hésite nullement à croire que vous remplirez bien les intentions du digne et saint évêque de Burlington. D'ailleurs, s'il y a quelque sacrifice à faire pour accepter cette mission, il sera bien largement compensé par l'avantage que vous aurez eu de servir l'Eglise pendant un temps qui sera plus ou moins long, selon les circonstances, sous un si véritable apôtre. Il vous aura fait bon de vivre avec Mgr de Goësbriand. Vous devrez être à Burlington pour le premier dimanche du carême. Aussitôt donc que vous aurez l'agrément de votre curé, vous pourrez quitter St-Alexandre, venir visiter votre famille et passer par St-Hyacinthe pour prendre le mot d'introduction que je devrai vous donner pour Mgr de Burlington qui vous connaît et vous attend. Mes compliments à M. le curé qui va sans doute vous voir partir avec bien de la peine, puisqu'il croit qu'il m'eût été impossible de vous remplacer adéquatement... et qu'en conséquence, il préfère demeurer seul.

Avec bien de l'affection,

Votre très humble serviteur,

† C. EV. DE ST-HYACINTHE.

Monsieur J.-F. AUDET, Ptre.,
St-Alexandre.

Quoique le missionnaire, monsieur J.-F. Audet, fût rendu à Burlington dès le 4 mars, pour se mettre au service de l'évêque dans

l'organisation de la nouvelle congrégation de Winooski, ce ne fut cependant que le 20 mars qu'il reçut sa nomination définitive comme curé de Winooski, quoique de vive voix, l'évêque eût soin cependant d'y mettre une certaine solennité. Ce 20 mars, il prit M. Audet avec lui, en voiture, et sur le haut de la grande côte, sur le chemin qui descend de Burlington à Winooski, il arrêta son cheval. Voyez-vous, lui dit-il, ces montagnes là-bas..., montrant Mansfield et Camel's Hump, n'est-ce pas que c'est beau?... Eh!... maintenant, voyez-vous ce beau grand village ici, en bas?... eh! bien, mon cher, je vous nomme curé de ce trou-là... Monseigneur, reprit le nouveau curé, y aurait-il inconvenance de ma part à demander à votre Grandeur, d'y descendre avec moi, pour me le faire voir de plus près? *Go along, go along*, et presse son cheval pour descendre plus vite à Winooski. On visita la salle où devait débiter la nouvelle congrégation, on était à y donner la dernière couche de plâtre. Le lendemain, le curé la fit nettoyer, et prenant une boîte qui avait

servi à faire du mortier, la disposa pour s'en servir en guise d'autel, pour dire la première messe qui ait jamais été célébrée dans cette localité auparavant. Ayant préalablement fait circuler parmi les Canadiens, qu'ils allaient avoir la messe, le lendemain, 22 mars, 4^{ème} dimanche du carême, l'évêque avec le nouveau missionnaire se rendirent sur les 9 heures du matin, à la *Fall*, comme disaient nos gens, avec tout ce qu'il fallait pour dire la messe et conférer le baptême. Lorsque tout fut prêt, et qu'une centaine de personnes furent entrées, l'évêque se tournant vers elles, leur dit : " Ecoutez, mes enfants, voici M. Audet ; ce " jeune prêtre est votre curé. Désormais, vous " aurez à vous adresser à lui pour tous vos " besoins spirituels. Ecoutez-le, ayez-en bien " soin, et le bon Dieu vous bénira. Je re- " viendrai vous voir plus tard..." Deux cents personnes assistèrent à cette première messe. Comme dans le bail de location, le propriétaire s'engageait à poser tous les bancs nécessaires à l'usage de cette salle, à la demande des intéressés, le curé, dans le cours

de la semaine, fit poser 100 bancs de trois, quatre et cinq places, pouvant asseoir 425 personnes. Le dimanche de la Passion, le 29 mars, on chanta la première grand'messe, et le curé fit son premier sermon. Déjà l'ensemble de la physionomie, semblait prendre un air de paroisse canadienne; on remarquait le reflet d'un certain contentement sur toutes les figures. Il fut annoncé que le dimanche suivant, jour des Rameaux, on procéderait à la vente des bancs. Dans le cour de la semaine, l'évêque venant à entrer dans la chambre du curé, qui, en attendant, se retirait à l'évêché, le trouva à tracer des lignes sur un carton. Que faites-vous-là?—J'arrange une sorte de tarif pour chaque banc de la salle, dont j'ai annoncé la mise en vente pour dimanche prochain.—Expliquez-moi votre mode de vente de bancs.—Je vendrai les bancs à l'enchère, dit le curé, en partant d'un prix fixe pour chaque banc, variant l'un à l'autre selon la position du banc. Pour vous en donner un exemple, voici : un banc dont le tarif sera trois dollars, à la vente de ce banc,

celui qui voudra l'avoir dira au crieur : trois dollars et vingt-cinq centins, un autre, voulant également ce banc, dira au crieur : quatre dollars, et si personne autre ne met sur l'enchère, le banc est alors adjugé pour trois mois au plus haut et dernier enchérisseur, et ainsi de suite pour chaque banc. Les trois mois expirés, le prix du banc tombe à celui du tarif, et l'occupant le garde à ce prix aussi longtemps qu'il paye fidèlement le trimestre échéant.—Comment se monte votre tarif par trimestre ?—Trois cent vingt-cinq piastres, lui fut-il répondu.—“ Bien, mon cher, c'est “ une affaire manquée... Vous n'aurez rien, “ les canadiens ne loueront pas de banc à ce “ haut prix-là... Vous ne les connaissez pas... “ Je vous assure qu'ils ne sont pas très don- “ nants pour l'Eglise.”—Mais enfin, Monseigneur, comment voulez-vous fonder une Congrégation avec eux alors ?—Si vous pouvez dans l'année, reprit l'évêque, collecter trois cents piastres parmi eux, pour payer le loyer de la salle, vous aurez fait une magnifique affaire ; puis il quitta la chambre. Le curé,

tout décontenancé, après quelques instants de réflexion prend son chapeau, et se dirige vers Winooski. Il va voir M. Leclaire, l'interroge sur la condition, et, surtout, sur les dispositions des Canadiens. M. Leclaire, qui est homme d'affaires, ne donne guère d'encouragement ; l'hiver a été très dur, dit-il, je ne crois pas que vous puissiez trouver trois cents dollars dans tout Winooski, parmi les Canadiens ; ils sont pauvres, ils ne peuvent pas même payer leurs dettes chez l'épicier. Le curé laisse M. Leclaire, et marchant à l'aventure, il arrête celui-ci, interroge celui-là.—Ah ! Monsieur le curé, vous allez vendre les bancs dimanche, ah ! bien, moi j'en prends un, moi aussi dit un autre, je crois, dit un troisième, qu'ils vont bien se vendre. Plusieurs sont contents ; on vous comprend, vous, quand vous prêchez, vous parlez franc. M. Cardinal, le vieux curé de St-Joseph, ah !... c'est un bon prêtre... bien charitable, mais tenez ; quand il prêche, on ne le comprend pas. Puis, aller à St-Joseph, monter la côte toutes les fois qu'il faut aller à l'église, c'est trop dur.—Ça devenait

un peu plus rassurant. Continuant à sonder ici et là les dispositions, le curé revint à l'évêché, bien déterminé à tout risquer. Le dimanche suivant, les bancs numérotés, son plan tout arrangé, avec un tarif spécial pour chaque banc, le curé commence la grand'messe. La salle est comble. A l'évangile, il annonce qu'il va vendre les bancs après la messe, et explique le mode de vente. Les gens écoutent avec la plus grande attention. La messe finie, il s'empresse de prendre la liste des bancs, et ceux qui sont marqués quatre dollars, il marque cinq dollars et les élève ainsi tous d'une piastres chacun au tarif. Il a remarqué l'enthousiasme général sur toutes les figures, il en profite. Il leur adresse encore quelques mots, et commence la vente. Le tarif des douze premiers bancs est de cinq piastres par trois mois, dit-il, eh bien, commencez, mettez sur l'enchère. Un acheteur crie cinq piastres et demie, un autre six, un autre 8, 10, 12, le premier banc est loué \$14.00 dollars pour trois mois. Un autre suivant, \$17.00 dollars, un autre \$18.00 dollars, et ainsi de suite avec un

enthousiasme extraordinaire et soutenu ; ce fut un vrai *boom*, comme dirait un Yankee. La vente, commencée à midi, se poursuit jusque vers trois heures. Après avoir vendu 53 bancs, le curé, fatigué, demande à remettre la vente des autres bancs au dimanche suivant. Sorti de la salle, on se rend chez M. Leclaire, tout étonné du succès ; on compte l'argent de la vente de ces 53 bancs pour trois mois. Il y a sept cents et quelques dollars. " Vraiment, dit M. Leclaire, je n'y comprends plus rien ; je n'aurais jamais cru qu'il y eut autant d'argent dans Winooski, parmi tous ces pauvres Canadiens." Le grand coup était donné. Sur les cinq heures du soir, le curé, tout joyeux, retourne à l'évêché. Au souper, l'évêque lui demande bien indifféremment : eh ! bien, avez-vous vendu vos bancs aujourd'hui ? Oui, Monseigneur. Combien en avez-vous vendu ? — 53, Monseigneur. — Mais... c'est magnifique !... Combien avez-vous eu pour ces 53 bancs ? Pardon, Monseigneur, mais enfin, qu'en pensez-vous vous-même : je vous le laisse à deviner. Hein !... Ce n'est pas aisé, mon cher,

les Canadiens ne sont pas, comme ils disent, très argentés... Cinquante piastres?—Non, Monseigneur.—Moins que cela?—Non, un peu plus.—Pas cent piastres toujours.—Non, Monseigneur, mais un peu plus de sept cents dollars, et je vous ferai remarquer que ce n'est que pour trois mois. "Ah! farceur, dit l'évêque, vous vous moquez du monde, vous!"... et le curé de tirer de son habit une botte de *greenbacks* en billets de 2, 5, 10, et 20 dollars, qu'il dépose sur la table devant l'évêque.—Voyez et comptez, Monseigneur.—Alors l'évêque tout ébahi devant un tel succès, dépose couteau et fourchette, et de sa main droite frappe sur la table en disant avec des larmes de joie aux paupières: "Voilà le secret, mon cher, en s'adressant au curé de la cathédrale, M. Cloarec, donnez aux Canadiens des prêtres canadiens, et vous obtiendrez tout ce que vous voudrez d'eux; ils seront aussi généreux que qui que ce soit." Tous les bancs furent vendus le dimanche suivant, et rapportèrent dès la première année 1770 dollars. On fit faire un autel, et on se procura immédiatement les arti-

cles les plus nécessaires à l'usage du culte, et dès le 25 avril, le curé vint résider dans sa nouvelle mission, en pension dans une maison privée en face de la station du chemin de fer, où il demeura durant les trois premières années. Le 31 mai, jour de la Pentecôte, une quête faite pour avoir des ornements rapporta la somme de cent soixante dollars.

Les canadiens de Winooski peuvent se dire à bon droit, que ce sont leurs succès tout à fait inattendus, dans la fondation de leur nouvelle congrégation, qui ont inspiré l'évêque de Burlington, Mgr Louis de Goësbriand, de créer un mouvement en faveur de la fondation de paroisses exclusivement canadiennes avec prêtres canadiens pour les desservir, dans tous les centres de la Nouvelle-Angleterre, et dont il se fit l'apôtre infatigable, travaillant avec un zèle et une ardeur sans relâche, jusqu'à ce que son dévouement fut couronné d'un heureux succès. Aujourd'hui, dans sa belle vieillesse épiscopale, il a le bonheur de ce réjouir en reposant sa pensée sur deux à trois cents belles paroisses canadiennes dans les

Etats du centre de la Nouvelle-Angleterre et ailleurs, et de se donner à lui-même le consolant témoignage d'avoir été au moins l'instigateur et le promoteur originaire de leur existence.

XI

ECOLE PAROISSIALES

Après avoir quelque temps exercé le saint ministère, le curé de Winooski ayant acquis une certaine connaissance de l'état moral de sa paroisse, comprit naturellement qu'il ne pourrait jamais arriver à assurer un établissement religieux vraiment durable, à moins de commencer tout de suite par établir des écoles catholiques pour l'éducation des enfants. D'ailleurs, l'Eglise non-seulement conseille, mais fait un devoir rigoureux à tout pasteur qui prend charge d'une congrégation ou d'une mission, d'établir de telles écoles, sous menace de peines canoniques. (Voir Concile II^e, de Baltimore, page 221, Nos 430 et 431, et Concile III^e, page 104, No 199.)

Deux révérendes Sœurs, depuis quatre ou cinq ans, venaient bien tous les jours de l'orphelinat catholique de Burlington, faire deux petites classes à Winooski, l'une pour les filles et l'autre pour les garçons, mais elles n'étaient pas résidentes, obligées par conséquent de faire le trajet de l'orphelinat catholique de Burlington à Winooski tous les matins, par les froids les plus rigoureux de l'hiver, comme par les pluies incommodes de l'automne et du printemps. Le curé se fit autoriser par l'évêque à leur construire une maison proportionnée aux moyens et aux besoins du lieu, pour les avoir résidentes, et ajouter deux autres classes aux deux déjà existantes. Le 26 juillet, un appel fait à la congrégation pour venir en aide à l'exécution de ce projet éprouva un peu d'opposition de la part d'un certain nombre qui voyaient plus d'urgence à bâtir une église qu'une école. Comme leur manière de voir, sans être mauvaise, assurément, n'était pas la plus sage, on fit dans cette circonstance ce qu'il y avait à faire, on passa outre. Sur 1200 dollars de souscrits,

il n'y eut que 738 dollars de payés. Avec cette somme, tout de même, nous entreprîmes, appuyés sur le revenu des bancs et comptant avec confiance sur le secours de la divine Providence, la construction en briques, d'une maison à deux étages, de 36 pieds de long par 30 pieds de large, avec cuisine en arrière. Au mois de septembre, l'entreprise fut donnée à M. Leclaire, pour la somme de trois mille piastres. Pour y asseoir la nouvelle maison, deux lots de terre furent achetés du même M. Leclaire, à raison de \$250 chacun, en arrière des deux déjà occupés par la vieille école, et les travaux commencèrent. Le 7 janvier 1869, la maison étant prête, les religieuses en prirent possession. Sœur Olier du S. Sacrement fut chargée par sa communauté du temporel de cette nouvelle mission, ayant pour compagnes Sr Pierre d'Alcantara pour la classe des grandes filles et Sr Marie-Julie pour la classe des petites filles. Ces deux classes s'ouvrirent dans le couvent même. Sr Marie de la Croix, aidée d'une jeune fille de Middlebury, Vermont,

Mlle Anna Burke, fut chargée de la classe des garçons dans la vieille école. Le 27 janvier 1869, le couvent fut béni par Monseigneur L. de Goësbriand. Pour l'entretien de la maison et la vie des religieuses, il fut entendu que les Sœurs exigeraient, de chaque enfant fréquentant leurs écoles, la gratification bien légère de 50 centins par mois, ce à quoi les gens s'astreignirent sans murmure, quoique impitoyablement obligés par la loi de payer taxe pour l'entretien des écoles publiques qui ne sont rien de plus que des écoles sans Dieu.

XII

ACHAT DU TERRAIN DE L'ÉGLISE

Le temps arrivait où il fallait penser à acheter un terrain pour y bâtir l'église. Déjà l'évêque en avait parlé plusieurs fois au curé. Ce terrain était déjà tout trouvé dans l'idée du curé. Dès les premiers jours de son arrivée à Burlington, une après-dîner, étant devant l'église St-Joseph et jetant les regards sur

Winooski, le panorama de la future église avec son cimetière, et le presbytère avec son bocage et ses jardins, se dessinèrent tout naturellement devant lui, dans la position qu'ils occupent aujourd'hui. Cette première pensée de faire l'établissement catholique en cet endroit resta fixée dans son esprit jusqu'à ce qu'il en eut obtenu la réalisation. Il fit en sorte qu'il put arriver à concentrer l'attention de l'évêque à cet endroit, bien persuadé d'avance que tout enchanté du lieu, l'évêque conviendrait que c'était bien là le plus beau site pour une église. Aussi quand le curé lui eut dit qu'il pouvait avoir ce terrain, dix arpents en superficie, pour quatre mille piastres, il lui donna immédiatement l'ordre de l'acheter. Vous pouvez l'acheter en votre nom, lui dit-il, vous me le transférerez quand vous l'aurez payé. Le 13 mai 1869, le contrat d'achat du terrain de l'église, du presbytère et du cimetière, qui est sans contredit le plus bel endroit de tout le village, fut fait et passé entre Frank Leclair, vendeur, et J.-F. Audet, acheteur, pour la somme de quatre

mille dollars ; 500 dollars comptant et le reste en sept paiements annuels de 500 dollars, avec intérêt à six par cent.

XIII

ERECTION ET CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE (1869.)

Le terrain étant acheté, on agita la question de bâtir une église. Question toujours plus ou moins délicate, et quelquefois même très épineuse, parce qu'elle soulève toujours dans le public une multitude de divergences d'opinion, particulièrement dans sa location, le plan, le mode de construction, et surtout dans la manière de prélever les fonds nécessaires à la construction, qui vérifient bien souvent l'axiome reçu dans le clergé : *qui bôtit, pâtit*.

Le 11 juillet 1869, une assemblée générale de tous les Canadiens intéressés à la construction d'une église fut convoquée pour aviser aux meilleurs moyens d'action pour en arriver à une réussite.

Comme il y avait eu, quelques années auparavant, des difficultés à l'église St-Joseph de Burlington, entre l'évêque et les paroissiens, à propos des titres de propriété, pour ne pas transporter à Winooski, ces vieilles rengaines de fabrique, syndics et marguilliers, qui toutes très bien applicables et appliquées au Canada, parce que là, elles se revêtent de la double autorité du pouvoir civil et canonique, comme partie intégrante de la jurisprudence du pays. Mais ici, aux Etats-Unis, le Congrès ne reconnaît pas d'Eglise, et la laisse se tirer d'affaire, non pas toujours comme elle l'entend, mais seulement comme elle le peut, et voilà tout. Il fut clairement annoncé qu'il ne pouvait y avoir rien de semblable ici, que le seul mode jusqu'alors employé pour recueillir des fonds était la souscription volontaire et les collectes ou quêtes. Un vieillard — et où n'y en a-t-il pas, surtout dans une assemblée populaire — mais le nôtre avait été marguillier dans sa paroisse natale, imaginez-vous . . . , il était évidemment à craindre. Le voilà qui se

lève... Devant les oracles qui vont sortir de cette vieille machine branlante, que va donc devenir ce pauvre jeune curé, à peine âgé de 26 ans ? " Monsieur le curé, j'aimerais à savoir pourquoi on n'aurait pas dans l'Amérique une fabrique avec des syndics et des marguilliers comme au Canada. Au Canada, les curés ne se mêlent pas des affaires de la fabrique. Quand on bâtit une église, on fait une répartition, et ce sont les syndics nommés par la paroisse qui ramassent l'argent. Pourquoi ne ferions-nous pas la même chose ici ? Je trouve que les évêques ne devraient pas exiger que toutes les propriétés des églises soient à leur nom, et vouloir que les gens n'aient rien à faire avec l'église. Voyez-vous, nous autres dans le monde, on connaît naturellement le prix des choses, des matériaux qui entrent dans la construction d'une église. On connaît mieux l'ouvrage. Il y a parmi nous des maçons, des ouvriers qui, sans mépriser et sans dire que les évêques, les prêtres ne peuvent connaître comme les autres, connaissent mieux parce qu'il sont dans le métier ; ils

peuvent faire les contrats avec les entrepreneurs, à meilleures conditions, et peuvent sauver bien de l'argent. Puis surtout, ça donne une satisfaction au monde, il prend intérêt à l'église et sa va mieux. . .", et ainsi du reste sur le même ton. Lorsqu'il eut terminé son discours, le curé, sans s'émouvoir, lui donne la direction du II^e Concile de Baltimore, approuvé par le Pape, sur ce qui regarde la gérance et le soin des biens de l'Eglise dans ce pays (II^e Concile de Baltimore, page III et suivantes).

Partout, l'obéissance ou le respect que nous devons avoir pour l'Eglise, dit le curé, comporte toujours celui que nous devons avoir pour les évêques, dans le mode même de leur administration, surtout lorsque ce mode d'administration est approuvé par le Souverain Pontife, c'est ce qui a lieu ici. Soyons confiants dans la sagesse de nos évêques, qui connaissent bien mieux que nous les devoirs de leur charge. Il ne nous appartient pas de leur donner des leçons, mais c'est à nous d'en recevoir d'eux. Ce sont les évêques, père, lui

fut-il dit en dernier lieu, qui nous confirmant, et par institution divine encore, ça, c'est dans tous les vieux catéchismes comme dans les nouveaux.—Un peu d'hilarité, et tout fut fini.—Quelques années après, ce bon vieux gallican, redevenu non pas ultramontain, c'était impossible, mais moins gallican, mourut dans de grands sentiments de foi et de pénitence.

Immédiatement après ces réflexions de part et d'autre entre le curé et ce vieux Canadien, on passa sans plus ample discussion à la nomination d'un certain nombre de personnes dans Winooski, Colchester et Essex pour prendre une souscription et la collecter : la souscription ayant été préalablement approuvée par l'assemblée, comme le mode le plus acceptable pour arriver à construire l'église. Pour le village, furent nommés : Frank Leclaire, Bruno Pepin, Pierre Allard, Pierre Desautels, Pierre Fontaine et Louis Bérubé. Pour Essex : Mésippe Lavallée, David Guindon, Hyacinthe Laporte. Pour Colchester : John Grignon et Pierre Duprat. Et l'assemblée fut ajournée, *sine die*.

Le 12 octobre, Monseigneur vint fixer l'emplacement de l'église, et quelques jours après, les travaux d'excavation pour y asseoir la nouvelle église, commencèrent.

Dans l'automne de 1869, messieurs François Leclaire, Bruno Pepin et Joseph Niquette, allèrent comme en députation auprès de l'évêque, pour lui demander s'il voulait bien venir en aide à leur nouvelle congrégation de Winooski, en voulant se servir de son influence pour disposer les intéressés de l'église St-Joseph de Burlington, que les citoyens de Winooski avaient quittés sans murmure, après en avoir été pour ainsi dire les fondateurs et les membres les plus fidèles, à leur accorder quelques secours en argent, sachant que cette église St-Joseph, qui avait été la leur, restait sans dette avec un bon revenu annuel.

Monseigneur leur demanda s'ils seraient satisfaits de recevoir de l'église St-Joseph, la somme de deux mille cinq cents dollars. Ils répondirent que oui. Eh! bien, dit l'évêque, je donnerai ordre aux autorités de l'église

St-Joseph de vous payer deux mille cinq cents dollars. En effet, l'ordre de l'évêque fut communiqué au curé et aux paroissiens de St-Joseph, mais son exécution est encore à venir. De mauvaises langues ont osé dire que pour ne rien donner à Winooski, on s'était mis à l'œuvre immédiatement après le départ de l'évêque pour le grand Concile œcuménique du Vatican, en 1869, pour déchirer et jeter par terre la voûte de l'église de St-Joseph, pour en faire une autre qui ne valait guère la première, afin, disait-on, de créer une dette et par là une excuse pour ne rien donner à Winooski.

XIV

LE JUBILÉ DE 1870

A l'ouverture du grand Concile œcuménique, Le Pape PIE IX avait publié une encyclique ordonnant un jubilé dans toutes les églises du monde. Au mois de mars de cette année jubilaire, 1870, M. Charles Beaubien du diocèse de Montréal, fut invité à venir



M. L'ABBÉ CHS-P. BEAUBIEN,
prédicateur du jubilé, à Winooski, en 1870.



prêcher ce jubilé aux Canadiens de Winooski. Pendant cinq jours, la salle où se faisaient les offices religieux fut constamment remplie, au point de décourager les confesseurs qui, au nombre de six ou sept, ne pouvaient répondre au zèle de la foule qui demeurait une grande partie des nuits à attendre aux portes des confessionnaux, le moment d'y pouvoir discuter leur conscience. M. Beaubien fut parfaitement bien écouté, et sa parole éloquente et persuasive fit rentrer dans le devoir plusieurs vieux pécheurs qui en ont gardé le plus heureux souvenir.

XV

TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Les travaux de construction de l'église commencèrent le premier mai 1870. M. Leclaire en prit la direction générale, fournissant lui-même à un prix assez avantageux toute la brique et le gros bois de la charpente. Messieurs Pierre Villemare et Pierre Fontaine, en société, entreprirent toute la maçonnerie,

à 90 centins la perche pour la pierre et quatre dollars et demi le mille pour la brique : l'église fournissant la pierre et la brique, eux fournissant le reste. L'ouvrage en bois fut confié à G. Rouillard, charpentier, avec l'aide d'autres ouvriers communs, tous à leur journée de salaire.—Le 20 août, c'est-à-dire un peu plus que trois mois après avoir commencé, la maçonnerie et l'ouvrage de charpente étaient finis, et le 15 septembre, la couverture posée et l'église fermée aux intempéries.

Le 9 septembre, une somme de \$2,500 fut empruntée à la Mutuel Life Ins. Co., à Montpellier, pour rencontrer les affaires de la Congrégation, et faire justice au salaire des ouvriers. Sur cette somme de \$2,500, \$1,550 furent données à M. Leclaire pour la construction d'une toute petite sacristie et d'un bien humble presbytère.

Le 15 octobre, les dames du village organisèrent un magnifique souper, comme les dames canadiennes seules, disent les Américaines, savent en faire, qui donna à l'église

un profit net de \$240. Un autre souper le soir du Thanksgiving, (24 nov.) rapporta \$200 de profit net.

XVI

MONSIEUR LE CURÉ DANS SON PRESBYTÈRE

Ce fut le 7 décembre au soir, 1870, que le curé put jouir enfin pour la première fois à Winooski du bonheur qu'on éprouve naturellement après beaucoup de travail, de se trouver chez soi. Il entra dans son presbytère. Placé sur le haut d'une côte, près d'un bois, un peu retiré du reste du village, dans le temps, ses paroissiens, gens naturellement bons et naïfs, trouvaient qu'il avait l'air abandonné. Vous devez vous ennuyer tout seul de même, loin des autres, dans le champ, lui disaient-ils. Le monde, en général, ne peut se faire à l'idée que la tranquillité de la solitude est plus agréable au prêtre que bien des compagnies avec toutes leurs distractions, surtout au prêtre qui veut être sérieux, homme d'étude et de prière. Il était vrai, tout de même, que les alentours étaient assez tristes

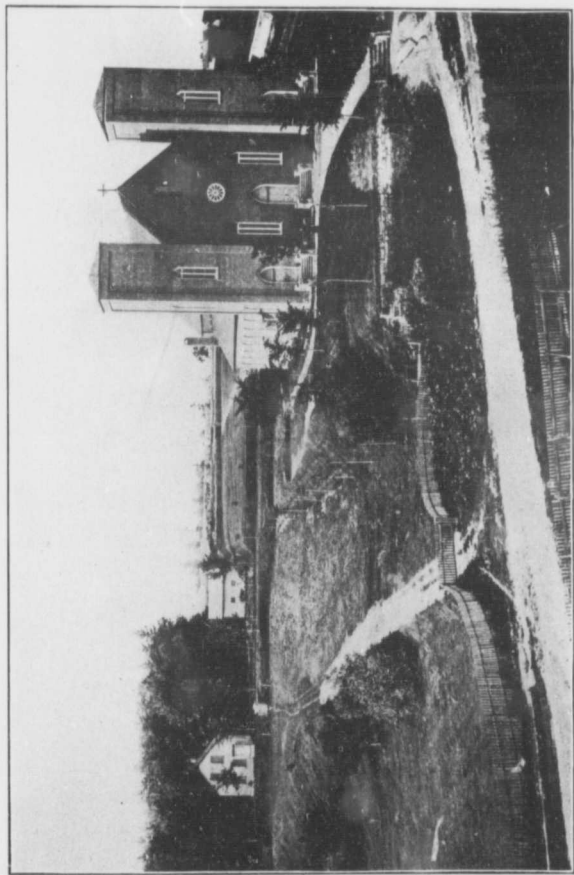
à voir, ce n'était qu'un champ inculte, couvert de broussailles et de souches, zigzagué de ravines ici et là, présentant à l'œil un aspect bien différent de ce que l'on voit aujourd'hui avec tant de plaisir.

XVII

OUVERTURE DE L'ÉGLISE AU SERVICE DIVIN

Quoique l'église, à l'intérieur, ne présentât à l'œil que l'aspect d'une immense carcasse, n'ayant pour nous abriter que le toit et les quatre murs, nous préférâmes quitter la salle du *Winooski Block*, et entrer dans l'église telle quelle, pour l'occuper définitivement. Là au moins, on entrait chez soi — ce n'est pas peu dire.

Le 18 décembre, un beau dimanche, on y célébra la première messe, Monseigneur nous honora de sa présence et fit le sermon ; malgré toute la chaleur qu'il sut mettre dans le débit de son discours, il faillit tout de même se geler, tant il faisait froid. Dès ce moment, on



ÉGLISE ET PRESBYTÈRE EN 1876.



cessa d'occuper la salle. Deux fournaies furent placées dans la cave de l'église, pour essayer de chauffer ce bâtiment de 120 pieds de longueur, 60 pieds de largeur, 55 pieds de hauteur, du plancher à la couverture, et une couverture en ardoise encore. On comprend que dans les grands vents froids, il devenait presque inutile de faire du feu. On demeura trois ans ainsi, sans qu'on ait eu connaissance cependant, que quelqu'un soit venu à l'église dans les grands froids, attraper son coup de mort. En même temps, un orgue-harmonium, du coût de \$450 était acheté pour aider au chant sacré.

XVIII

PREMIÈRE VENTE DES BANCS DANS L'ÉGLISE NEUVE

Le premier janvier 1871, furent loués les 150 premiers bancs dans l'église neuve. Ces bancs furent vendus à l'enchère avec un tarif fixe pour chaque banc et rapportèrent

avec les primes, la somme ronde de \$1474 dollars pour les trois premiers mois. Voici le règlement approuvé par l'évêque pour tout ce qui concerne la location des bancs dans l'église St-François-Xavier de Winooski, fait le premier janvier 1871, et publié le même jour au prône de la grand'messe paroissiale.

Règlement pour la régie des bancs

Les bancs de cette église sont loués à l'enchère. Le locataire d'un banc paie d'abord le prix d'adjudication, et obtient dès lors l'usage du banc pour trois mois. Tous les trois mois, ensuite, il est libre de garder l'usage du banc, pourvu qu'il paie au recteur de l'église ou au collecteur nommé pour cela, le prix du tarif mentionné le jour de la location générale des bancs. Toute personne qui n'aura pas payé le loyer de son banc le premier dimanche qui commence les trois mois sera considérée comme ayant remis à l'église l'usage de son banc, et alors le recteur, ou le collecteur du revenu des bancs, fera vendre ce banc d'après la méthode indiquée ci-dessus.

Toutes les fois qu'il deviendra nécessaire, soit pour l'embellissement ou la commodité de l'église, ou pour toute autre raison jugée nécessaire par l'évêque ou le recteur, qu'un ou plusieurs bancs soient raccourcis ou enlevés, le locataire ou les locataires du ou de ces bancs devront céder en bon accord l'usage de ces bancs à l'église. Les bancs vendus aujourd'hui, premier janvier 1871, et les jours suivants dans ces trois premiers mois-ci de l'année, aux personnes qui ont contribué à l'érection de cette église, seront considérés comme des bancs de familles aussi longtemps qu'elles les occuperont en payant bien fidèlement leur loyer à chaque trimestre, de sorte qu'au décès de ce premier locataire depuis la première location des bancs, sa femme ou son fils, par droit de reconnaissance pour la famille, pourra garder le banc, s'il n'en a pas d'autre, pourvu qu'il paie à l'église une piastre et le tarif ordinaire.

Le présent règlement ne pourra être changé que par l'autorisation de l'évêque.

J.-F. AUDET, ptre, recteur.

Pour accomplir la promesse faite à la congrégation que si elle se montrait généreuse dans la construction de son église, une mission lui serait donnée, les Pères Lagier et Barreau furent appelés à ouvrir une retraite le 25 mars pour la terminer le 3 avril, tenant lieu des pâques. Au delà de mille personnes s'approchèrent des sacrements. L'entrain du zèle amena plusieurs personnes charitables à faire des dons à la nouvelle église, tels que garnitures d'autel, voile de tabernacle, nappe de communion, etc. Les statues de la Sainte Vierge, de St Joseph et de Notre-Dame de Pitié, firent leur entrée dans l'église à cette époque. Les demoiselles de la congrégation de Marie présentèrent la garniture de grands chandeliers d'argent qui décoient encore aujourd'hui le maître-autel.

Le 17 septembre 1871, Mgr l'évêque fit sa première visite pastorale à l'église de Winooski. Il officia pontificalement à la grand'messe et chanta les vêpres dans l'après-midi. Sur les 5 hrs du soir, il donna la con-

firmation à cent dix personnes. Il insista, dans ses remarques à la congrégation, sur l'obligation des parents d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques, félicitant les paroissiens de leur zèle et du plaisir qu'il éprouvait de les voir dans leur église, exprimant le désir que dans sa prochaine visite, il aurait la satisfaction de voir la voûte faite, et tout l'intérieur terminé. Pour réaliser le désir de sa Grandeur, et faire faire la voûte au plus tôt, le curé, au printemps suivant, demanda aux paroissiens de lui donner le prix d'une de leur journée d'ouvrage. Le 30 juin 1872, un grand nombre s'approchèrent de la balustrade pendant le service divin, et déposèrent entre les mains du curé le prix de cette journée d'ouvrage qui s'éleva à \$556.

Le 15 août de la même année, on ouvrit une souscription toujours dans le même but, de finir l'intérieur de l'église, surtout de faire faire la voûte. C'était horrible, l'hiver, que d'entendre la messe dans cette église si vaste ; il fallait être armé d'une forte santé, et encore d'une plus grande foi pour venir s'ex-

poser pendant une heure et demie dans une atmosphère tellement endiablée de froidure que depuis novembre jusqu'en avril, elle ne permettait pas même à l'eau bénite de dégeler. Nous ne savons plus tout ce que nous avons souffert durant les trois hivers que nous avons été dans cette église sans voûte, mais maintenant que c'est passé, il ne nous reste que le plaisir d'en parler.

Cette souscription n'eut pas tout le succès qu'on était en droit d'en attendre. Tout de même, le 11 décembre 1872, l'entreprise de la voûte fut donnée à G. Rouillard.

Pour la somme de \$2,500, le dit G. Rouillard s'obligea de faire toute la voûte, les colonnes, le jubé, les sculptures aux chapiteaux selon le plan de l'église fait en petit et en détail par le R. Père Michaud, Clerc de St-Viateur, du diocèse de Montréal, et à donner quatre couches de peinture à ces ouvrages en bois. La congrégation s'engageait à lui fournir la matière brute : le plâtrage et la boisure autour de l'église et au chœur non compris.

XIX

BAZAR-LOTÉRIE

Pour remédier à l'insuccès de la souscription, on organisa pour le 25 février 1873, un bazar-loterie qui rapporta la somme de \$1,300. Deux lots à bâtir furent tirés à la loterie : un donné par M. François Leclaire et l'autre par le curé. Le lot donné par M. François Leclaire fut gagné par un jeune Dubrule, et le lot donné par le curé, par une Demoiselle McCarty, de Brattleboro.

Un cheval avait été donné aussi à cette loterie qui excita beaucoup l'anxiété d'un vieil infidèle pauvre, le vieux Brown. Il avait pris un billet de 25 cents sur ce cheval, si bien assuré de le gagner qu'il s'acheta un licou, et tous les soirs, à la grande hilarité de tout le monde, le vieux Brown arrivait au bazar avec le licou sous le bras ; enfin le cheval ne sortit de l'urne que le dernier soir, et par l'infortuné du sort, il ne fut pas l'heureux gagnant, *inde iræ*. Le vieux, furieux, montrant

le poing aux messieurs qui présidaient au tirage, les accusa de l'avoir brutalement triché, — assuré que c'était lui qui devait avoir ce cheval-là, parce que trop vieux pour travailler, il lui était nécessaire pour gagner sa vie à *pedler*. Messieurs Edwards, Leclair et Jubell qui dirigeaient la loterie cherchèrent en vain à le calmer, s'efforçant de lui faire comprendre que c'était même impossible, de pouvoir le tricher ; le vieux ne voulut rien entendre, et sortit en les envoyant tous au diable. — Aucun d'eux n'eut garde de l'écouter. — Quelque temps après, le vieux mourut d'une indigestion. — Serait-ce de ce cheval ? — Son docteur n'a pu le constater.

Une société de secours mutuel, sous le nom d'Union Catholique, qui mourut malheureusement d'infidélité quelque temps après, ayant manifesté un grand désir de célébrer la fête nationale du 24 juin, la paroisse fut appelée à venir en aide pour organiser au profit de l'église un dîner public qui rapporta la somme de \$500. Ce fut un jour de fête bien célébré ; tout le monde fut satisfait,

même enchanté de la journée. Les sociétés de Burlington, Montpellier, St-Albans, Vergennes et même de Plattsburgh prirent part à cette célébration. L'ordre dans la procession, à l'église et ailleurs, fut on ne peut mieux observé, à l'étonnement des Américains, qui se figuraient toujours que les Canadiens, parce qu'ils sont pauvres, ne peuvent jamais rien faire de grand. Aujourd'hui, ils en sont bien revenus de cette impression sur notre compte. Depuis un certain nombre d'années, l'élément canadien de la Nouvelle-Angleterre, a montré en mainte et mainte circonstance qu'il n'était pas inférieur sous aucun rapport à aucun autre élément de nationalité différente, pour la bonne raison qu'il est sincèrement catholique, obéissant et respectueux à l'égard du clergé, qui est un corps d'hommes supérieurs par la science, le tact et la dignité.—Preuve, c'est que du moment que le Canadien s'éloigne du prêtre, il perd sa dignité, sa jovialité, sa politesse naturelle : il devient stupide et grossier.

XX

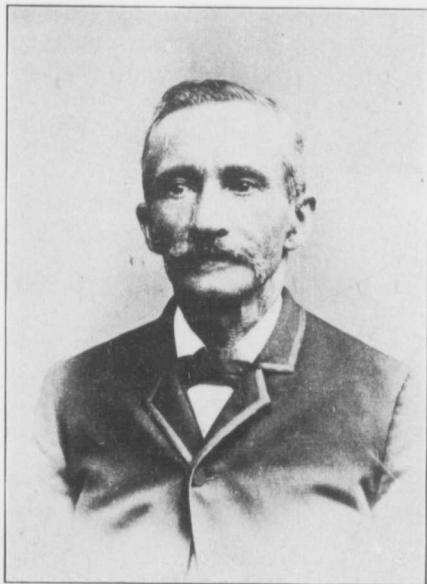
FORMATION D'UN CONSEIL DE FABRIQUE

Au commencement d'août 1873, l'évêque de Burlington manifesta au curé, dans une lettre qu'il lui écrivit, l'intention de former un conseil pour la direction des affaires temporelles de la congrégation. Aux suggestions qui lui furent faites, voici ce qu'il décréta :

A Monsieur J.-F. Audet, curé de l'église
de St-François-Xavier,
Winooski Falls, Vermont.
Monsieur,

Comme les Canadiens catholiques de Winooski ont maintenant le bonheur d'avoir une belle et grande église, un couvent, un cimetière, un presbytère et un pasteur résident, avec l'espérance, pour ne pas dire la certitude d'avoir toujours désormais un prêtre vivant avec eux pour les desservir, je crois que le temps est venu de donner pour l'administration de la paroisse des règlements spéciaux, tels qu'ils m'ont paru propres à assurer pour l'avenir le bien de cette bonne pa-





BRUNO PEPIN,

né à Verchères, P. Q., en 1827; décédé à Winooski, Vt., en 1903.
Serviteur fidèle et dévoué, il fut collecteur du revenu des banes de
l'église jusqu'à sa mort, pendant 35 ans, sans jamais vouloir accepter
aucune rémunération.

R. I. P.

roisse. Voici ce que je vous prie de publier comme sanctionné par l'évêque de Burlington :

Règlement pour l'administration temporelle de la paroisse St-François-Xavier, Winooski, Vermont.

1.—L'évêque nomme le prêtre, fixe son salaire, le remplace s'il le juge à propos, et dirige tout ce qui regarde les choses spirituelles de la paroisse.

2.— Le curé sera aidé dans l'administration temporelle des affaires de la paroisse par trois conseillers dont l'un sort tous les ans, mais le conseiller sortant sera rééligible.

3.—JE NOMME COMME MEMBRES DU PREMIER CONSEIL MM. François Leclaire, Joseph Niquette et Bruno Pepin.

4.—Quand viendra le temps de remplacer le conseiller sortant, le curé et les deux conseillers restant choisiront eux-mêmes parmi les paroissiens le remplaçant. Mais pour être nommé conseiller, il faut être catholique, fidèle à ses devoirs religieux et digne de respect en tous points.

5.—Je veux que M. le curé soit non seulement le président du conseil, mais encore le secrétaire et le trésorier de la paroisse.

6.—L'office des conseillers consistera à aider M. le curé par leur coopération dans l'administration des affaires courantes de l'église, à l'aider de leurs avis dans les affaires de construction ou amélioration, et ils seront tenus au courant des recettes et des dépenses, et aideront le pasteur à recueillir les argents dus à l'église.

7.—L'évêque devra être consulté dans les cas où le conseil croirait à la nécessité d'une dépense extraordinaire de \$300 ou plus, et son consentement devra être obtenu avant de commencer une entreprise ou travail de cette nature.

8.—En conformité aux règles du Concile plénier de Baltimore sanctionné par Notre St-Père le Pape, le curé nomme l'organiste, les chantres, le bedeau et sacristain, en un mot, tous les officiers de l'église, et a la charge exclusive de toutes les écoles.

9.—Il sera loisible à l'évêque de changer



JOSEPH NIQUETTE,

né à Lavaltrie, P. Q., en 1817; décédé à Winooski, Vt., en 1904;
promoteur zélé de l'établissement religieux de Winooski.

R. I. P.



ces règlements si le bien de la paroisse semble l'exiger.

Donné à Burlington le 13 août 1873.

† Louis, Ev. de Burlington.

Dans la lettre qui accompagnait ce règlement, l'évêque manifesta le désir de voir les propriétés de l'église passées à son nom. Le 25 août, le curé fit gratuitement, sans réclamation pure et simple à l'évêque de tous les terrains de l'église et du couvent, sans même réclamer de salaire, réduisant par là la dette de l'église à \$12,500.

XXII

ETABLISSEMENT DÉFINITIF DES SŒURS DE LA PROVIDENCE

Le trois septembre de cette même année 1873, l'évêque accorda aux Sœurs de la Providence, communauté établie à Montréal, tenant résidence à Winooski depuis cinq ans, l'usage de la maison et des terrains y attachés, qui lui avaient été donnés gratuitement par monsieur J.-F. Audet, selon les conditions suivantes :

Conditions entre Louis de Goësbriand, évêque de Burlington, de la ville de Burlington,
d'une part,

Et les Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal, corps politique et incorporé en vertu des lois de la Puissance du Canada,
d'autre part.

Vu la vente de certains terrains et dépendances situés à Winooski, Vermont, et vendus ce jour (3 septembre 1873) par le dit Louis de Goësbriand à Les Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal, agissant et représentées par Sœur Philomène, assistante, demeurant en la cité de Montréal, il a été convenu de ce qui suit, savoir :

1.—Le dit Louis de Goësbriand reconnaît avoir reçu tout présentement des dites Sœurs, la somme de quatre cent cinquante piastres.

2.—Les dites Sœurs ne seront pas tenues d'instruire et fournir l'éducation aux enfants irlandais, et ce en considération du paiement fait par elles de la dite somme de quatre cent cinquante piastres.

3.—Au cas où les dites Sœurs décideraient d'abandonner la mission fondée par elles sur les propriétés à elles vendues comme susdit par le dit Louis de Goësbriand, alors elles seront tenues de remettre ces propriétés au dit Louis de Goësbriand, ou à ses héritiers ou représentants, qui les posséderont ou en jouiront pour l'avantage de la paroisse canadienne de St-François-Xavier, mais dans ce cas, le dit Louis de Goësbriand ou ses héritiers ou représentants seront tenus de rembourser aux dites Sœurs, la dite somme de quatre cent cinquante piastres, et la valeur des améliorations qu'elles auraient pu faire sur ces propriétés depuis leur acquisition, à même les deniers de leur communauté, et qui ne leur auraient pas été donnés pour les besoins de cet établissement.

4.—Les dites Sœurs continueront à tenir à la dite mission des Sœurs de leur communauté pour y exercer envers les pauvres et les malades les œuvres de leur institut, et elles continueront à faire pendant dix mois de l'année, au moins deux classes pour les petites

filles, y enseignant l'anglais et le français. Pour le présent, elles feront aussi deux classes pour les petits garçons, pendant dix mois de l'année, y enseignant pour eux aussi l'anglais et le français, mais il sera libre aux Sœurs de se faire aider par des maîtresses séculières, qui enseigneront sous leur direction, lorsqu'elles ne pourront pas le faire elles-mêmes.

5.—Chaque année, la somme de cent cinquante piastres sera payée aux dites Sœurs par la paroisse de St-François-Xavier, pour l'entretien des classes et de la maison. Toutes grandes réparations ou constructions, jugées nécessaires par l'évêque et dont les dépenses excéderont deux cent cinquante piastres, seront, sur la demande de Sœur Servante, à la charge de la dite paroisse de St-François-Xavier, pourvu que celle-ci soit en état de le faire

6.—Pour le présent, les dites Sœurs sont autorisées à exiger de tout enfant fréquentant les classes cinquante centins par mois ; lorsqu'il y aura trois enfants de la même famille, fréquentant les classes en même temps,

le troisième ne payera que 25 centins, et quand il y en aura quatre, le troisième ne payera que 25 centins, et le quatrième ne payera rien.

7. — Toute subvention jugée nécessaire pour l'honnête entretien des Sœurs de la mission, sera accordée par la dite paroisse de St-François-Xavier avec l'autorisation de l'évêque du diocèse.

Fait et signé en la cité de Burlington, le trois septembre mil huit cent soixante-treize.

† LOUIS DE GOESBRIAND,

Evêque de Burlington, Vt.

Sœur PHILOMÈNE, Asste. Gén.

En l'année 1874, il n'y eut, à proprement parler, rien de bien remarquable. Au mois de novembre eurent lieu les Quarante-Heures que l'évêque établit, selon les institutions clémentines, dans tout le diocèse, et fixa pour Winooski à la quatrième semaine de septembre. L'ouvrage dans les manufactures commença à diminuer, les prix diminuèrent dans le salaire des ouvriers, la misère se fit sentir à bien des foyers. L'hiver de 1874 à 1875 fut

d'une rigueur telle que les anciens disaient n'en avoir jamais vu de pareil. Le froid commença à Noël, et continua sans relâche jusqu'au premier avril, le thermomètre marquant en moyenne 15 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro.

XXIII

¹VISITE D'UN ABLÉGAT

En juin, Monseigneur Roucette fut envoyé par Pie IX, comme Ablégat du St-Siège, porter la Barrette de Cardinal à Mgr McClooskey, Archevêque de New-York. Invité par Mgr Louis de Goësbriand à venir visiter Burlington, l'Ablégat arriva à l'évêché le 24 juillet par le train de 6 heures du soir, venant de Halifax, passant par Portland et Concord, accompagné par Mgr le Grand Vicaire Quinn, de New-York, Mgr Desautels, de Varennes, de M. O'Farrell, curé des environs de New-York et du docteur Ubaldi, secrétaire de son Excellence. Après avoir pris le souper à l'évêché, Mgr L. de Goësbriand, fit le programme pour la journée du lendemain qui se

trouvait un dimanche. Dans ce programme, il était arrêté que son Excellence l'Ablégat ferait visite à l'église St-François-Xavier à Winooski sur les cinq heures du soir. Le lendemain, à l'heure indiquée, son Excellence, avec sa suite fit son entrée à l'église, reçue par le curé selon les cérémonies usitées.

Rendu au sanctuaire, l'Ablégat monta sur un trône préparé pour la circonstance, et l'adresse suivante lui fut lue par le curé au nom de la congrégation :

Excellence,

Votre passage au milieu de nous nous réjouit d'autant plus que nous étions loin de nous attendre à l'insigne honneur de recevoir votre gracieuse visite. Illustre Messenger du grand Roi, vous êtes venu apporter l'allégresse au milieu de nous, en élevant un de nos Pontifes à la haute dignité de Prince de l'Eglise. Votre mission ne s'est pas arrêtée à conférer seulement des dignités, vous vous êtes porté avec toute l'amabilité d'un cœur excessivement bon, à visiter en particulier les nombreux diocèses de cette partie du continent,

recevant partout l'affection sincère des populations nombreuses se pressant sur votre passage. Après tant de réceptions pompeuses qui vous ont été faites dans ce pays, et dans les pays voisins, où vous avez recueilli les plus sincères expressions d'amour et de respect envers le St-Siège, nous sommes heureux de pouvoir, nous aussi, unir notre faible voix à celle de tous nos frères, pour vous dire combien nous aimons l'Eglise et son chef, le Grand et Immortel Pie IX.

Forcés de quitter notre beau Canada, comme votre Excellence l'a gracieusement appelé, nous avons eu le bonheur de trouver à notre arrivée dans ce pays, dans la personne de notre pieux et vénérable évêque, grâce à la sagesse de ce Siège Apostolique, un père selon le cœur de ce suprême Pasteur, un ami des pauvres et des orphelins, un zélé protecteur de notre foi. Bientôt vous allez, Excellence, prendre le chemin qui doit vous ramener à la Ville Eternelle, permettez que nous adressions au Ciel, nos plus ferventes prières, pour en obtenir la grâce de vous préserver de tout

danger, afin qu'arrivant sain et sauf aux pieds de l'infailible Pontife, vous puissiez y déposer les nombreux témoignages de filial dévouement, que les milliers de catholiques et nous, nous vous confions pour son auguste personne.

Nous vous prions humblement de vouloir solliciter pour nous, Canadiens émigrés dans le pays de la République américaine, une bénédiction spéciale auprès de notre bien-aimé et saint Pontife. Maintenant, que votre Excellence veuille bien accepter nos plus sincères remerciements pour l'honneur insigne que vous avez daigné nous faire par votre mémorable visite ; elle sera pour nous un précieux souvenir de la bienveillante attention de notre mère la Ste Eglise de Rome, dont vous êtes le digne interprète, envers les plus humbles de ses enfants.

Congrégation canadienne de Winooski,

Vermont, Etats-Unis.

Ce vingt-cinquième jour de juillet, mil huit cent soixante-quinze.

J.-F. AUDET, Ptre, Recteur.

Ensuite eut lieu la bénédiction du Très Saint Sacrement.—Rendu à la maison du curé, mademoiselle Joséphine Leclaire, accompagnée de sa mère, vint saluer son Excellence et lui présenter un magnifique bouquet dont la rose principale renfermait un \$20.—Vers les 8 hrs, l'illustre visiteur retournait avec sa suite à Burlington, emportant visiblement le respect de toute la population catholique de Winooski.

XXIV

UNE ORDINATION SACERDOTALE

Une ordination de prêtre, outre les grâces qu'elle attire dans une église, présente toujours un spectacle imposant, propre à augmenter les sentiments de la foi et de la piété chez les personnes qui ont le bonheur d'en être témoins. Ces faveurs furent accordées à notre église le 21 décembre 1876, par l'ordination à la prêtrise du Rév. Daniel O'Sullivan, né à Winooski même. Monseigneur Louis de Goësbriand fit l'ordination à une messe pontificale chantée solennellement sur les 9 hrs du matin, au milieu d'un concours

immense de fidèles et d'étrangers tous avides de voir ces cérémonies si nouvelles, pour la presque totalité d'entre eux. Messieurs les Grands Vicaires Z. Druon et Thomas Lynch, Jérôme-M. Cloarec, Joseph Duglué, François Clavier, Hervé Cardinal, Edmond Gendreau, George-N. Caissy, Michael McCauly, John Murphy, Joseph Kerlidon, John Gallagan, Joseph Brelivet, J.-F. Audet, tous prêtres du diocèse, et encore quelques autres dont les noms n'ont pu être enregistrés, furent présents à cette ordination, pour l'imposition des mains.

XXV

AGRANDISSEMENT DES ÉCOLES

Dès 1875, voyant le nombre des enfants qui fréquentaient les écoles catholiques augmenter toujours chaque année, il devenait évident que bientôt il faudrait agrandir ces écoles pour répondre au zèle des parents pour l'éducation religieuse de leurs enfants. En 1877, il fut décidé d'élever, sur l'emplacement même de la maison occupée par les Sœurs,

un premier corps de bâtisse de 85 pieds de longueur sur 30 de largeur à deux étages, avec couverture à mansarde et une cuisine de 55 pieds de longueur sur 18 de largeur, un seul étage, le tout en brique solide. Vu la gêne extraordinaire qui sévissait partout, et les plaintes de pauvreté et de misère que l'on se plaît quelquefois à exagérer par intérêt, nous résolûmes de ne rien demander aux paroissiens de Winooski, pour tous ces travaux qui s'élevèrent, en chiffres ronds, à \$6000.

Le 15 octobre s'ouvrirent toutes les classes dans le nouveau couvent, qui, quoique bien simple, faisait cependant l'admiration de tout le monde.

XXVI

BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE POUR LE COUVENT

Le 30 décembre mil huit cent soixante-dix-sept, Messire Jérôme-M. Cloarec, curé de la paroisse St-Joseph de Burlington, délégué et autorisé par Mgr Louis de Goësbriand évêque du diocèse, bénit solennellement,



León XIII.



sur les trois heures de l'après-midi, dans l'église de St-François-Xavier de Winooski, Vermont, une cloche pour le couvent des religieuses de la Providence, établies déjà depuis plusieurs années dans la susdite congrégation catholique de St-François-Xavier à Winooski.

Furent parrains et marraines de cette cloche à laquelle on donna le nom de MARIA IMMACULATA : Messieurs Joseph Niquette et sa dame, Bruno Pepin et Dame François Allard, Pierre Desautels et Dame Maxime Manseau, André Chicoine et Dame George Duprat, Pierre Villemaire, fils, et Mlle Sophie Villemaire, George Duprat et Dame Pierre Villemaire, Isaïe Dubuc et Dame Jerry Mongeon, George Carpentier et Mlle Alphonsine Dubrue, Gilbert Piette et Mlle Léonide Poirier, Henri Pepin et Mlle Octavie Manseau, Napoléon Foisy et Mlle Véronique Bombardier. Cette cloche, du poids de 350 livres, sortie des ateliers de Meneely et Kimberly, de Troy, N. Y., fut payée cent dollars par les demoiselles de la Congrégation de Marie. En

souvenir de cette libéralité, on trouvera gravé sur cette cloche :

LES DEMOISELLES DE LA CONGRÉGATION DE
MARIE.—RECONNAISSANTES.

A. D. 1877.

Au mois de décembre 1879, l'offre d'acheter un orgue à tuyaux ayant été proposé au curé par un M. Poole de Boston pour la somme de, 800 dollars, tout monté dans l'église, et en bon ordre, fut accepté. Au dire des connaisseurs, l'orgue vaut certainement deux mille piastres.

M. Joseph Niquette ayant donné sa résignation comme conseiller de l'église, les deux conseillers restant, avec l'approbation du curé, choisirent M. André Chicoine pour le remplacer. Il fut annoncé officiellement dans l'église, au prône de la messe paroissiale, à la suite de la reddition des comptes de la congrégation pour l'année 1879, le premier dimanche après l'Epiphanie, 1880.

A l'automne de 1879, Sr François-d'Assise étant supérieure du couvent, un pensionnat de jeunes filles fut ouvert. Pour la première

année, ça été mieux qu'on l'espérait, 14 jeunes filles entrèrent comme pensionnaires dès l'ouverture des classes.

XXVII

MORT EDIFIANTE D'UNE RELIGIEUSE

Le dix-neuf novembre 1880, vers les cinq heures du soir, une sœur du couvent, Sr Marie-Casimir (Marie Trudel) se brûlait d'une manière terrible en voulant éteindre une lampe jetée par terre par une élève. Les médecins appelés en toute hâte, malgré les ressources de leur art ne purent la sauver. Après trente-trois heures d'horribles souffrances endurées avec le calme et la résignation la plus édifiante, cette victime du dévouement dans la charité pour l'éducation des pauvres, rendait son âme au Seigneur, le 21 novembre à 2 heures et dix minutes, du matin. L'impression fut terrifiante dans la congrégation. Le deuil fut général. La sympathie universelle de la paroisse envers les religieuses du couvent, montra bien que les Sœurs étaient universellement aimées et appréciées. Un service fut chanté pour la défunte le 22, au milieu d'un

grand concours de fidèles, et le soir du même jour, ses restes furent mis à bord des chars pour Montréal. Messieurs Jerry Patenaude, Jerry Mongeon, Thomas Mongeon, Joseph Niquette, père, Germain Rouillard et Joseph Provost, fils, accompagnèrent les restes de cette religieuse à Montréal, par un sentiment tout spontané, vraiment beau de leur part. Les religieuses de la Maison-Mère, furent très sensibles à cette marque d'attention et de bon ton portée envers leurs sœurs, par les citoyens de Winooski. Cette mort fut une grande perte pour notre couvent. Sœur Casimir était une fille très instruite, ayant un talent supérieur pour l'enseignement, universellement estimée des élèves et des parents. Elle fut remplacée par Sœur Hermas, déjà avantageusement connue à Winooski.

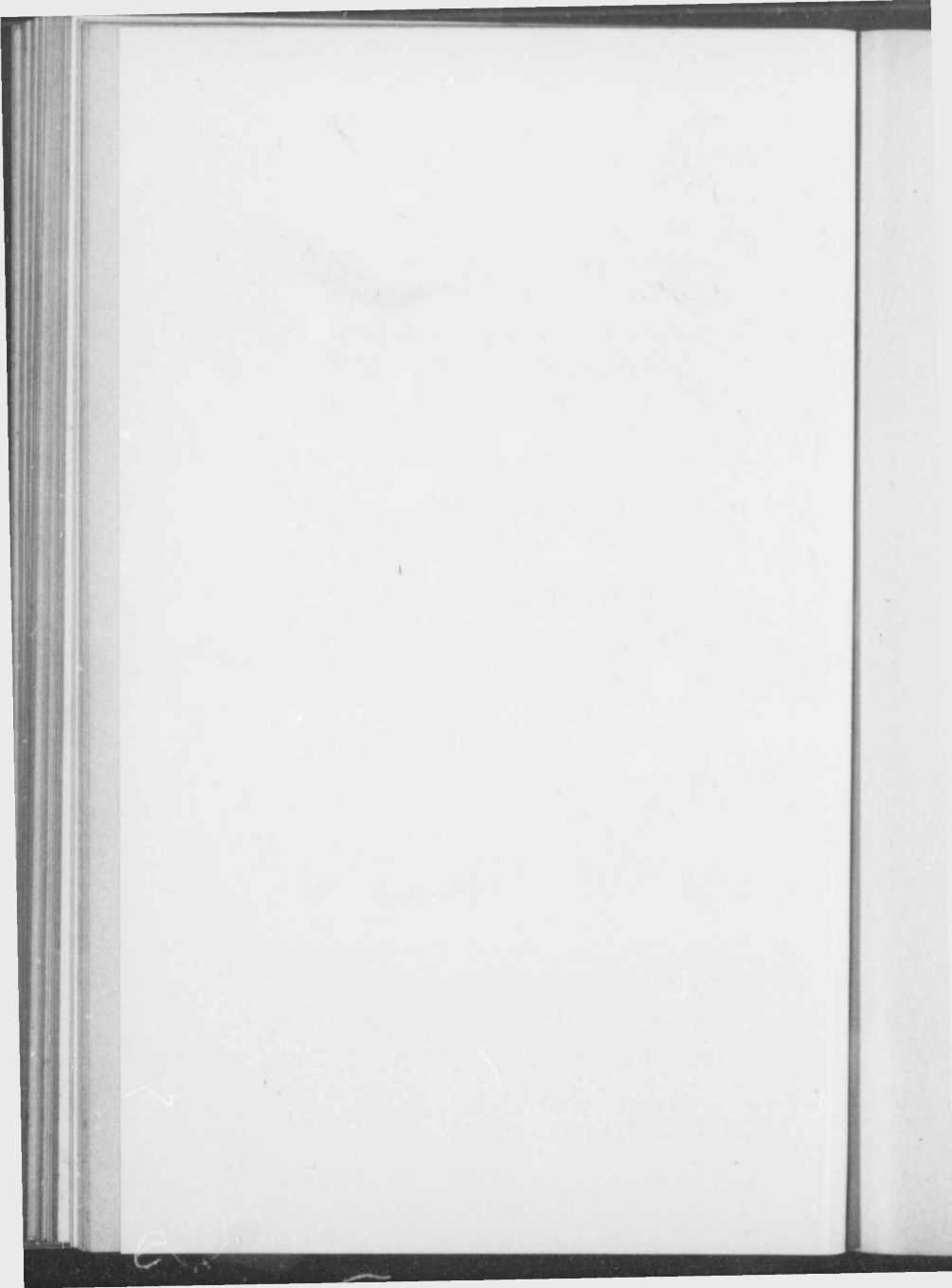
XXVIII

DIPLOME D'AGRÉGATION DES ENFANTS
DE MARIE À ROME

Le 13 novembre, une pétition avait été faite à Mgr L. de Goësbriand par les Con-



PIE X.



gréganistes, lui demandant la faveur d'agréger leur société à une congrégation romaine. Le 28 du même mois, Mgr approuvait les règles, et le 8 décembre 1880, la société des enfants de Marie recevait un Diplôme d'agrégation de Rome, avec tous les privilèges et indulgences de la congrégation romaine, dite *Prima Primaria*, par l'entremise du supérieur des Jésuites à New-York, sous le titre de CONGRÉGATION DES FILLES DE MARIE, DE L'ÉGLISE ST-FRANÇOIS-XAVIER DE WINOOSKI, ou SOCIÉTÉ DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, et pour patrons secondaires, St François-Xavier et Ste Agnès.

XXIX

UNE GRANDE RETRAITE

Le 24 avril 1881, s'ouvrit, après vêpres, une grande retraite qui dura huit jours, prêchée par les Pères Oblats, Bournigalle et Ph. Lecompte, de Montréal. Comme toujours, le succès fut parfait, dirent les Pères. 950 personnes s'approchèrent des sacrements, mais les Pères dirent qu'il y en avait eu au

moins 1,200—Qui croire?—Eh bien, ayons foi au bons pères... Puis, dirent-ils encore,—et qu'est-ce que les pères ne pourraient pas dire? —qu'ils avaient pris de gros poissons. Venaient-ils du Canada par la rivière Chambly? ou bien de quelque coin du lac, ou de White Hall? nous ne pûmes en savoir davantage.

Le premier de mai, eut lieu la clôture de la retraite, et l'ouverture du mois de Marie, par l'installation d'une statue de Notre-Dame de Lourdes dans le bocage en arrière du presbytère, et la bénédiction d'une bannière de l'Immaculée Conception pour les enfants de Marie. La statue fut portée en triomphe au milieu d'une splendide procession, faite dans le plus bel ordre, accompagnée de chants et de prières, à travers le terrain de l'église, dans les allées du cimetière et de là dans le bocage. Ordre avait été donné de ne laisser circuler personne sur le terrain, en dehors des rangs de la procession, et les officiers ordonnateurs firent si bien leur devoir, que les curieux furent obligés de se tenir dans la rue, ce qui ne contribua pas peu au bon ordre.

Voici le programme de cette procession :

- 1^o—Les garçons des écoles et les Sœurs ;
- 2^o—Les petites filles des écoles et les Sœurs ;
- 3^o—Les enfants de Marie avec bannière ;
- 4^o—Les filles de la paroisse ;
- 5^o—Les femmes de la paroisse ;
- 6^o—Les hommes ;
- 7^o—La statue portée par 12 hommes ;
- 8^o—La société St-Jean-Baptiste avec bannière ;
- 9^o—Le clergé.

XXX

CONSTRUCTION DES CLOCHERS

Au mois d'octobre 1882, dans sa visite de paroisse, le curé fit faire une souscription pour construire les clochers de l'église. La population canadienne comptait dans le village seulement, 320 familles. Il fut souscrit par ces 320 familles pour faire construire les clochers \$1,900. Combien ont-elles payé sur cette somme souscrite ? Une quinzaine de cents dollars, d'après ce qu'il appert dans les comptes-rendus.

A une lettre, en date du 7 février 1883, adressée à Mgr L. de Goësbriand, lui demandant permission de construire nos clochers, laquelle lettre était signée par le curé et les conseillers de l'église, messieurs F. Leclaire, Bruno Pepin et André Chicoine, Monseigneur répondit par la lettre suivante :

Burlington, Vt., 9 février 1883.

Révérénd J.-F. Audet, Winooski.

Révérénd et Cher Missionnaire,

Vous êtes autorisé par cette lettre à terminer les tours de l'église St-François-Xavier, et à agrandir votre sacristie, pourvu que ces dépenses ne dépassent pas la somme de cinq mille piastres.

Je prie Dieu de bénir vos travaux.

L. DE GOESBRIAND,

Evêque de Burlington, Vt.

Le onze mars au soir, à une assemblée des conseillers de la congrégation présidée par le curé, étant présents : MM. François Le-

claire, Bruno Pepin et André Chicoine, tous trois conseillers en activité, il fut décidé :

1°—Que l'on ferait faire l'ouvrage des tours et des clochers à la journée sous la surveillance du curé et des conseillers.

2°—Que l'on engagerait M. Louis Bérubé, charpentier, pour diriger les travaux, à un salaire de \$3.25 par jour.

3°—Que messieurs Pepin et Chicoine se chargeraient de faire l'engagement de M. Bérubé.

Signé :	{	François Leclaire,
		Bruno Pepin,
		André Chicoine.

Pour vraie copie,

J.-F. AUDET, Ptre.

Le bois de charpente, au montant de 34,679 pieds, mesure de surface, étant tout rendu sur la place, le 23 avril, les travaux commencèrent.

A une assemblée des conseillers de l'église St-François-Xavier, tenue au presbytère le 22 mai au soir, 1883, étant présents : Bruno

Pepin et André Chicoine; (F. Leclaire absent) il fut décidé d'un commun accord, d'accepter la soumission de M. Ernest Lanoue, plombier, de Burlington, pour l'ouvrage en tôle, fer et plomb des couvertures des deux clochers. Voici cette soumission :

Je, Ernest Lanoue, de la cité de Burlington, m'engage, pour la somme de 1,200 dollars, à couvrir en bardeaux métalliques et en tôle galvanisée de première qualité, ou en ferblanc de première qualité, au choix des intéressés, partout où le bardeau métallique ne pourra être posé, les corniches des tours, des pinacles, des clochetons et des flèches, les souches des deux clochers, leurs clochetons, les couvertures des pinacles et les deux grandes flèches avec les arêtes, faisant les renvois d'eau, et partout les soudures requises de manière à faire un ouvrage de première qualité et parfaitement étanche. Le paiement des \$1,200 s'effectuera comme suit; savoir: \$300 au quart de l'ouvrage, \$200 après un clocher fini, \$300 après tout l'ouvrage fini. Le reste, c'est-à-dire \$400, six mois après que l'ou-

vrage aura été reçu et accepté par messieurs les conseillers et le curé, à la satisfaction de l'architecte, le R. Père Michaud.

Agréé et accepté de part et d'autre, c'est-à-dire les conseillers de l'église St-François-Xavier et M. Ernest Lanoue, entrepreneur, et signé en présence des uns et des autres ce 24 mai 1883.

J.-Ernest Lanoue,
Bruno Pepin.

Vraie copie,

J.-F. AUDET, recteur.

Le 27 mai 1883, une collecte sous enveloppes fut faite pendant le service divin, laquelle rapporta la somme de 152 dollars.

Le 24 juin, tombant un dimanche, une collecte fut demandée et organisée; pour y mettre plus d'entrain, les sociétés furent invitées à sortir en corps ce jour-là avec bannières et drapeaux. De plus, il fut annoncé que chaque grande personne qui donnerait une piastre, et chaque enfant cinquante cents, aurait son nom inscrit sur une listes, avec le mon-

tant de son offrande, et déposé au pied de la croix dans la boule du clocher de la tour de l'est.

La société St-Jean-Baptiste, la société des Enfants de Marie, les sociétés des Anges-Gardiens, de l'Enfant-Jésus, de St-Louis de Gonzague du couvent de la paroisse, le corps des ouvriers travaillant aux clochers, les paroissiens, vinrent apporter leurs listes avec leurs noms inscrits et le montant de leur offrande pendant le chant du Credo à la grand-messe paroissiale, et les déposèrent au pied de la croix à la balustrade. Dans la semaine suivante, ces listes furent renfermées dans une boule de 22 pouces de diamètre qui termine la pointe du clocher de l'est et sert de base à la croix qui la surmonte. Cette offrande rapporta \$600, tout près. A la fin de septembre, les travaux des tours et des deux clochers étaient complètement terminés.

Le 7 janvier 1884, M. Pierre Desautels fut nommé conseiller de l'église St-François-Xavier de Winooski, en remplacement de M. André Chicoine sortant de charge.

XXXI

TROUBLES DANS LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Le 12 février 1884, le curé ayant eu un congé, partit pour l'Europe et la Terre-Sainte. Il confia la charge de la paroisse à monsieur Azarie Desnoyers, prêtre du diocèse de St-Hyacinthe, aidé d'un assistant. Tout aussitôt après son départ, une véritable tempête s'éleva dans la paroisse, causée par des difficultés dans la société St-Jean-Baptiste, M. Desnoyers, ne pouvant d'aucune manière pacifier les esprits montés, se rendit auprès de l'évêque pour lui dire qu'il ne pouvait pas demeurer plus longtemps, et de voir à le remplacer à Winooski. L'évêque écrivit au curé, lui enjoignant de revenir au plus vite pour chasser le diable qui était entré dans sa paroisse. Cependant Monsieur Desnoyers, avec sa douceur et sa bonté naturelles parvint à calmer les plus agités en les amenant à suspendre toute réunion ou assemblée jusqu'au retour de leur curé, et s'en rapporter à lui pour la solution de leurs difficultés. Ils

eurent assez de raison pour accepter, cet avis de M. Desnoyers. Au retour du curé, la chose fut réglée.—Il y eut bien quelques menaces, mais ça n'a pas eu de conséquence. Les plus bouillants brasseurs furent satisfaits.

A l'occasion de ces chicanes dans la société St-Jean-Baptiste, il devait naturellement rester des aigreurs chez un certain nombre. Les insultes, les colères, l'entêtement dans les discussions, ne s'oublent pas tout de suite. Longtemps après tout arrangement et toute réconciliation extérieure, il en reste encore quelque chose, et pour l'esprit peu défiant et peu cultivé, il en reste comme un feu caché sous cendre, qui, à la première occasion se rallume de nouveau, et devient plus terrible alors que jamais. C'est ce qu'il y avait à craindre. Pour prévenir toute nouvelle difficulté avec toute société quelconque, le curé se fit une règle de conduite, celle de n'avoir absolument rien à faire avec aucune société qui n'aurait pas dans ses règlements, un article par lequel le curé ou le chapelain est reconnu par la société comme juge en dernier

ressort de toutes difficultés surgissant au sein de la société, de quelque nature qu'elles soient (à moins d'en appeler à l'évêque) et qu'alors, jugement étant donné, tous les membres devront sans discussion se soumettre à ce jugement sous peine d'expulsion. Moyen radical, il faut en convenir, mais nécessaire après tout, pour couper court, dans la pratique, à toutes ces discussions inutiles qui dégénèrent la plupart du temps en insultes et en injures ; voulant enfin, puisque ces sociétés se disent catholiques et veulent s'affirmer comme telles jusque dans l'église, leur faire observer les vrais principes catholiques, qui se condensent dans ces deux mots : obéissance et respect à l'église dont l'évêque et le curé sont les représentants.

XXXII

UN CARILLON À L'ÉGLISE

Vers le milieu d'octobre 1885, voyant le prix des cloches assez réduit, les paroissiens s'organisèrent pour faire une collecte au

milieu d'eux à l'effet d'en acheter trois. Après un échange de lettres avec la maison McShane de Baltimore, il fut convenu de payer \$930 pour 3 cloches dont la plus grosse pèserait 2260 livres, la deuxième 1200 livres et la troisième 744 livres, en accord mineur, savoir : mi-sol-do, toutes placées dans les tours de l'église, et prêtes à sonner. L'argent entra vite et dru.

Le 22 novembre, eut lieu la bénédiction des trois cloches par l'évêque, à laquelle assistèrent le Rvd. J.-D. O'Sullivan, directeur du Collège St-Joseph de Burlington, qui donna le sermon, le Rvd. Dr. F. Lynch, professeur, le Rvd. Az. Desnoyers, prêtre assistant. La grosse cloche fut appelée J.-Bte, la seconde, François, la troisième, Marie. Ces trois cloches forment un joli carillon, dont les paroissiens sont fiers. Le 25 novembre au soir, elles étaient toutes montées aux tours, et il nous fut donné de les admirer dans une première volée générale.

Voici l'ordonnance de l'évêque à propos de l'usage des cloches :

1.—La petite cloche Sancta Maria, sonne les Angelus et annonce les basses messes sur semaine.

2.—La cloche St-François sonne les offices publics des dimanches et fêtes, les glas, les enterrements et tous les offices chantés sur semaine.

CARILLON.

1.—Les trois cloches en branle annoncent les solennités des grandes fêtes à l'angelus du soir, la veille, et le matin à l'angelus du jour de la fête, au deuxième et dernier coup des messes solennelles, au dernier coup des Vêpres et au chant du Magnificat.

2.—Pour les funérailles de première classe, l'usage des trois cloches est gratuit. Aux funérailles de 2^e et 3^e classes et aux baptêmes, mariages, l'usage des trois cloches sera à la disposition du public moyennant une rétribution de cinq piastres.

Approuvé le 22 novembre 1885.

† LOUIS, Ev. de Burlington.

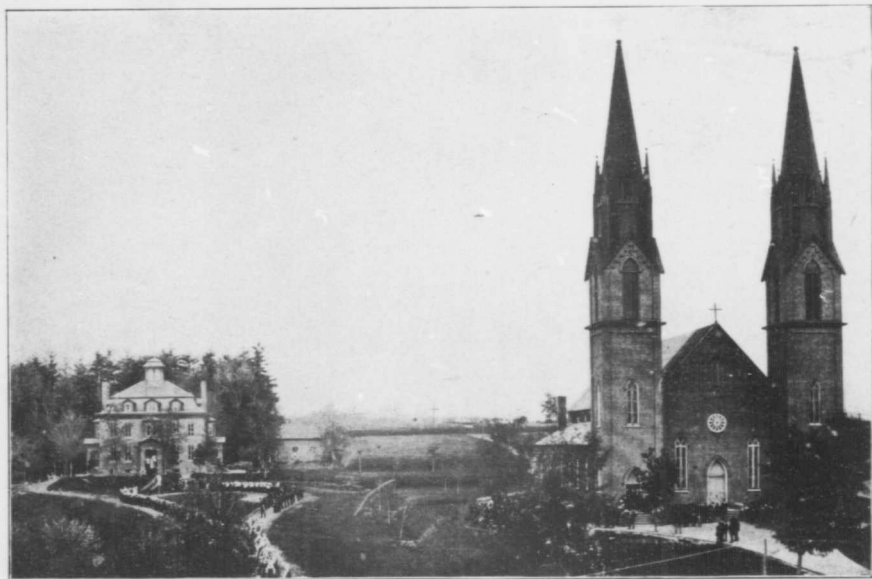
XXXIII

MAÎTRE AUTEL ET CHEMIN DE LA CROIX

Au mois de février, le contrat pour le maître-autel fut donné à la boutique Hatch Walker & Co. de Winooski, pour la somme de \$500. Cet autel fut posé pour le premier dimanche du carême 1886, il est en tulipier, huilé seulement. M. Damase Limoges, contre-maître dans la boutique, en a tout le mérite de l'exécution. Au mois de mai, l'ordre fut donné au statuaire Tomaso Carli de Montréal, de nous faire un chemin de Croix en haut relief au prix de \$250. Ce chemin de Croix nous arriva aux premiers jours de novembre. Nous en fîmes l'érection solennelle dans l'église, le 7 novembre, en lieu et place des vêpres, par les pouvoirs qui nous fûmes subdélégués à cette fin, par l'évêque de Burlington.

Ludovicus Episcopus Burlingtoneusis Reverendo Joanni F. Audet. Virtute facultatis nobis concessæ die 1^o Augusti 1886, subdelegamus tibi facultatem erigendi tum in eccle-





VISITE EPISCOPALE DE MGR DE GOESBRIAND (1892).

sia Sti. Francisci-Xaverii, Winooski, tum in sacristia ejusdem ecclesiæ, Pium Exercitium Viæ Crucis, cum applicatione omnium indulgentiarum et privilegiorum quæ Summi Pontifices ejusmodi Exercitium peragentibus impertiti sunt.

Datum Burlington die vigesima nona octobris 1886.

† LUDOVICUS, Ep. Burlingtoneusis.

Vigore præfatæ commissionis Ego Joannes Fredericus Audet, rector Ecclesiæ Sti. Francisci-Xaverii loci vulgo dicti Winooski, Viam Crucis cum annexis indulgentiis erexi in supradicta ecclesia Sti. Francisci, solemniter coram populo, die septima novembris millesimo octingentesimo octogesimo sexto.

In quorum fidem testimonium hoc mea manu exaravi hac eadem die.

J. F. AUDET, Ptre.

XXXIV

CONSTRUCTION D'UN PRESBYTÈRE

Au mois d'avril 1887, l'idée de bâtir un presbytère un peu convenable ayant été con-

que, F. Bacon, maître-charpentier, fut chargé de faire un plan qui fut soumis au Très Révérend Thos. Lynch, vicaire-général, et administrateur du diocèse durant l'absence de l'évêque.

Le 17 mai la cave creusée, la vieille maison fut démolie pour y asseoir la nouvelle au même endroit avec des proportions plus grandes. Tout l'ouvrage se fit à la journée.

Maxime Manseau eut la direction de la maçonnerie et F. Bacon celle du bois. J.-E. Lanoue, ferblantier-plombier, eut l'ouvrage en zinc et en fer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, y compris les appareils pour l'eau et la chaleur.

XXXV

NOUVEL AGRANDISSEMENT DU COUVENT

A peine la construction du presbytère était-elle commencée, que dans le public, on agita la question d'agrandir les écoles publiques et de bâtir une Académie. C'était porter un coup terrible à nos écoles, et que pouvions-nous dire, nos écoles étaient elle-mêmes trop

petites. Nous entreprîmes hardiment de voir à parer le danger. Voyant cette agitation, et sachant qu'elle allait réussir, vu le peu de défiance de nos gens, nous prîmes immédiatement la détermination d'agrandir considérablement le couvent. Les mêmes ouvriers employés à la construction du presbytère alternèrent à la construction du couvent. Les travaux marchèrent très activement et se firent tous sans demander aucun secours aux paroissiens. Le curé seul prit sur lui-même la responsabilité et le coût de tous ces travaux à ses propres frais, à l'exception de quatre mille piastres que la Maison-Mère des sœurs de la Providence lui donna pour lui faire faire le grand corps de devant et celui qui fait l'union des deux grands corps de logis qui forment l'ensemble du couvent.

Un jour, pendant que tous ces travaux étaient en marche, un vieux Yankee, intrigué de voir tant de travaux qui se faisaient au compte de la congrégation catholique de Winooski, presque uniquement composée de pauvres ouvriers et journaliers, s'approche

d'un des maçons : *By gully*, dit-il, c'est une immense bâtisse que vous êtes à faire là... Où le curé prend-il l'argent pour faire faire tant de travaux?... Vous paie-t-il?—Toutes les semaines régulièrement, dit le maçon.—Il doit vous éponger tous les dimanches alors?—Ah, mon vieux, pas du tout... non... depuis bientôt trois mois que nous avons commencé ces travaux, il n'a pas demandé un sou à l'église.—*By gully, where does he take that money?*—Tenez, le voyez-vous à l'autre bout du chantier, eh bien! demandez-lui, il va vous le dire... Le vieux Yankee s'avance vers le curé.—*How do you do Mr. Audet? ... Well... Well—That's an immense building... It requires a pile of money to do that work... Where do you get the money?—From the bank., said the priest.—From what bank, asked the old man?—The bank of Providence, answered the priest.—Providence, Rhode Island, replied the Yankee.—Oh... pshaw ... no.... smiled the priest, Providence of God....*—Le vieux Yankee tout mystifié se retira tranquillement, sans rien y comprendre assurément.

XXXVI

UN COMPTE RENDU

Pour satisfaire la curiosité naturelle du public, le curé jugea à propos de donner un état détaillé des affaires générales de la congrégation, le cinquième dimanche après l'Epiphanie, 13 février 1889.

Compte rendu des affaires de la congrégation de l'église St-François-Xavier de Winooski, Vermont, depuis le 1^{er} mai 1887 au 20 janvier 1889.

1 ^{er} mai 1887. Dettes de la congrégation.....	\$ 8,830 00
Coût et dépenses pour presbytère	9,720 00
Pour payer cette somme, l'église a donné ses recettes sur l'excédent des dépenses.....	1,838 26
Réduction de la dette du presbytère à.....	7,881 74
Donné sur ce montant par J.-F. Audet	2,881 74
Il restait encore sur le presbytère	5,000 00

Emprunté avec l'autorisation de	
l'évêque.....	\$ 5,000 00
Ajoutez à ces \$5,000 la dette	
au 1 ^{er} mai.....	8,830 00
Montant total de la dette de	
l'église.....	\$13,830 00

Pour faire parachever certains travaux au couvent, il a été emprunté des Révérendes Sœurs de la Providence de Montréal, la somme de \$2,500, que la congrégation devra payer puisqu'elle en a le bénéfice ; ce qui monte la dette de l'église au grand total de \$16,330.

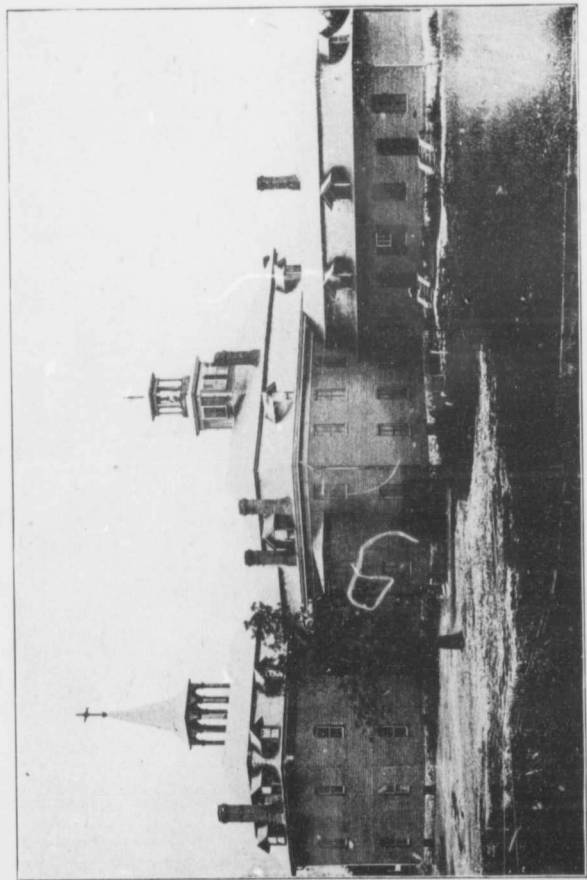
Ce 10 février 1889.

J.-F. AUDET.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX AU COUVENT

Les travaux que l'on a fait exécuter au couvent, en date correspondante, c'est-à-dire en 1887 et 1888, ont été de \$13,500. Ce qui monte la somme de tous les travaux exécutés depuis le 1^{er} mai 1887 au 20 janvier 1889, au bénéfice de la congrégation, à \$27,220.





LE COUVET DE WIGOOSKI EN 1900.

Sur ces \$27,220 de dépenses pour le presbytère et le couvent, ont été payés :

Pour le presbytère..... \$4,720 00

Pour le couvent..... \$13,500 00

En tout..... \$18,220 00

Il reste, en dernière analyse, \$5,000 à payer pour le presbytère, et \$2,500 à payer pour le couvent et les écoles.

Comme aucune quête n'a été demandée ni faite pour faire toutes ces dépenses, d'où est donc venu l'argent, demanderez-vous ?

Permettez qu'on vous donne la réponse qui a déjà été donnée à un vieux Yankee : De la banque de la Providence. Vous n'en serez pas aussi étonné que ce vieil infidèle, car vous, vous la connaissez cette banque-là, depuis longtemps ; déposez-y toujours vos fonds, et elle vous paiera toujours de bons dividendes.

XXXVII

ENCOURAGEMENT AUX ÉCOLES CATHOLIQUES

Les admirateurs des écoles publiques, voyant nos vastes écoles, n'osèrent venir de-

vant le public réclamer des fonds pour se donner l'unique plaisir, (car ceux-là n'ont pas d'enfants) de voir s'élever une belle construction qu'ils décorent emphatiquement du nom d'Académie, mais que des parents chrétiens, soucieux de l'âme de leurs enfants, n'encourageront jamais parce que, dans les classes de ces Académies, toujours richement fournies, avec maîtres et maîtresses bien grassement payés, tout enseignement religieux, si nécessaire à la conduite morale de l'homme, est strictement défendu. A la louange du sens moral de la population canadienne de Winooski, on a le plaisir de voir toutes nos familles, à peu d'exception près, envoyer tous leurs enfants aux écoles des Révérendes Sœurs. On voit chaque année le nombre d'enfants qui fréquentent les classes du couvent augmenter; ce qui prouve que l'esprit de foi est bon et bien conservé dans le cœur de notre population. Puisse-t-il en être toujours ainsi... Alors, Winooski restera toujours un centre canadien. Toujours la foi et la religion chez nous seront en honneur.

Vous-mêmes, Canadiens d'aujourd'hui, en cédez-vous aux autres, sous le rapport moral et religieux et intellectuel, depuis trente ans que vous élevez vos familles sous l'œil et l'enseignement de la sœur de Charité ? Compulsez les rapports de la police chez vous, avec ceux d'autres dénominations d'égal nombre qui n'ont pas vos écoles, et vous reconnaîtrez votre supériorité morale. A quoi est-ce dû ? N'hésitez pas ; vous le savez. C'est l'Eglise qui la première, a inculqué profondément dans vos esprits la ligne de conduite que vous deviez tenir en venant dans ce pays. En vous donnant le beau témoignage de l'avoir suivie fidèlement, cette ligne de conduite, vous avez droit d'être fiers du bonheur que vous éprouvez d'être restés honnêtes jusque dans vos enfants ; ceux-ci à leur tour suivront vos sentiments et vos exemples pour continuer l'œuvre commencée.

Dès l'ouverture des classes, en septembre 1889, le couvent fut envahi par 430 enfants partagés en 9 classes. L'encouragement tant du côté des enfants que de celui des parents,

amena les religieuses à ouvrir un second pensionnat pour les garçons. Elles eurent dès le premier jour 16 petits garçons, et quelques semaines plus tard, le nombre s'en éleva à 22, avec 24 du côté des filles. Ils formèrent un total de 46 élèves pensionnaires, entièrement sous la direction ou la discipline des Sœurs. C'était déjà, pour la première année, un beau début, faisant prévoir le succès de la maison.

XXXVIII

CONSIDÉRATIONS SUR LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE SECOURS MUTUELS

Nous avons parlé précédemment des troubles qui s'étaient élevés dans la société Saint-Jean-Baptiste, et de la ligne de conduite que le curé s'était imposée, pour éviter tout retour de difficultés, et faire pénétrer dans les esprits un sentiment plus catholique dans l'organisation de toute société. A la suite de ces troubles, il s'était tout naturellement formé d'autres sociétés, sans consulter ni l'évêque, ni le curé. Bien loin de là, des membres de ces

sociétés ne s'étaient pas même gênés de dire ouvertement qu'ils n'avaient pas besoin de chapelain, et que si, plus tard, ils voulaient en avoir un, ils sauraient bien l'obtenir de l'évêque. Après quelque temps, ces associations voulurent faire l'essai de leur dernière intention, et s'adressèrent à l'évêque pour lui demander un chapelain. Alors l'évêque écrivit au curé la note suivante :

Burlington, Vt. 17 avril, 1887,

Révérénd J.-F. Audet,

Winooski, Vt.

Révérénd et cher Missionnaire,

Deux messieurs, députés du club Champ-lain de secours mutuels et dramatiques, sont venus me prier de leur donner un chapelain. Comme j'ignore l'histoire et le but du club, j'ai voulu différer avant de leur accorder leur demande. S'il vous plaît me dire ce qui en est.

God bless you.

Tout à vous,

† Louis, év. de Burlington, Vt.

Réponse

Winooski, Vt., 18 avril 1887.

Monseigneur L. De Goësbriand,
Evêque de Burlington, Vt.

Monseigneur,

J'accuse réception de votre lettre en date du 17 de ce mois à laquelle je m'empresse de répondre. Le club Champlain, pour le compte duquel ces messieurs vous ont demandé un chapelain, s'est séparé de la société St-Jean-Baptiste, à la suite des troubles de 1884, lesquels troubles ont forcé Votre Grandeur à me rappeler d'Europe au plus vite pour mettre la paix dans la congrégation où le désordre commençait à s'implanter en permanence. A mon retour, je me suis occupé à réparer le mal que la division avait produit, en procédant avec lenteur et avec le plus de calme possible ; mais un certain nombre, n'y voyant pas bien leur affaire, voulurent même m'effrayer en me menaçant de poursuite au civil, si je ne me rendais au plus tôt à leurs exigences. Voyant leur détermination, si peu réflé-

chie, je réglai leur affaire, et ils se trouvèrent sans s'en appercevoir effectivement hors de la société St-Jean-Baptiste. Quand ils s'en aperçurent, ils se rallièrent et s'organisèrent d'eux-mêmes en club de secours mutuels, sans prendre d'avis de qui de droit. Vouloir donner un chapelain à toute organisation fondée de même manière, sans participation du prêtre, ce serait, je crois, ouvrir la porte à trop de spéculations, qui seraient de nature à humilier le prêtre dans sa dignité, et à lui faire perdre bien souvent toute l'influence qu'il doit avoir dans la société en général, et dans sa paroisse en particulier.

Voici mon opinion, Monseigneur, je vous la donne pour ce qu'elle vaut, bien franchement et surtout bien simplement sans préjugé aucun. Une seule association de même aspiration suffit dans une paroisse. Si on en permet plusieurs, on sème la division, la jalousie, les querelles et tout ce qui détruit l'union et la force morale à l'intérieur comme à l'extérieur; et certes, on en a bien grandement besoin, de cette force-là dans ce pays-ci. Que le prêtre

soit prudent, qu'il soit à la tête de sa congrégation pour faire marcher ses paroissiens tous ensemble, comme un seul homme, il est alors une puissance qui, bien dirigée, peut faire immensément de bien. Qu'il soit à la tête de toutes les bonnes œuvres, et s'il se forme d'autres associations en dehors de sa participation, qu'il ne s'en occupe pas, et surtout qu'il ne soit pas forcé de s'en occuper, elles tomberont sans bruit avec le temps, et l'idée qu'on ne peut marcher sans lui et qu'il faut l'écouter finira par prévaloir au double avantage spirituel et temporel de nos nationaux. Les Canadiens sont ainsi faits, Monseigneur, qu'il leur faut le prêtre; malheureusement, chez un petit nombre qui ont déjà en germe des idées qui ne sont pas de bon aloi, veut-on le reléguer dans le cran de la réclame, rôle trop commun et trop peu digne auquel le prêtre ne doit pas se prêter facilement. Est-ce cela que veulent ces messieurs? Je le crains. Car depuis trois ans, ils font sonner fort qu'ils auront bien un chapelain, que l'évêque finira bien par leur en donner un.

Si toutefois Votre Grandeur entretenait quelque velléité de leur accorder un chapelain, je l'engagerai de bien lire auparavant l'article de leur règlement qui concerne ce qu'ils appellent les privilèges du clergé.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et de soumission, de votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

J.-F. Audet, Ptre.

L'évêque, comme on avait tout lieu de s'y attendre, fut ferme. A sa visite pastorale au mois de mai, 1887, plusieurs de ces messieurs du club vinrent le voir à la sacristie, pour lui réitérer leur demande.

L'évêque leur répondit : Messieurs, il vous est inutile de faire de plus amples démarches pour me demander un chapelain, vous n'en aurez pas. Obéissez à votre curé.

Ce ne fut que le 9 novembre 1892, qu'ils s'entendirent enfin avec leur curé, et finalement, après avoir amendé leur règlement, l'évêque leur accorda un chapelain par lettre donnée en chancellerie.

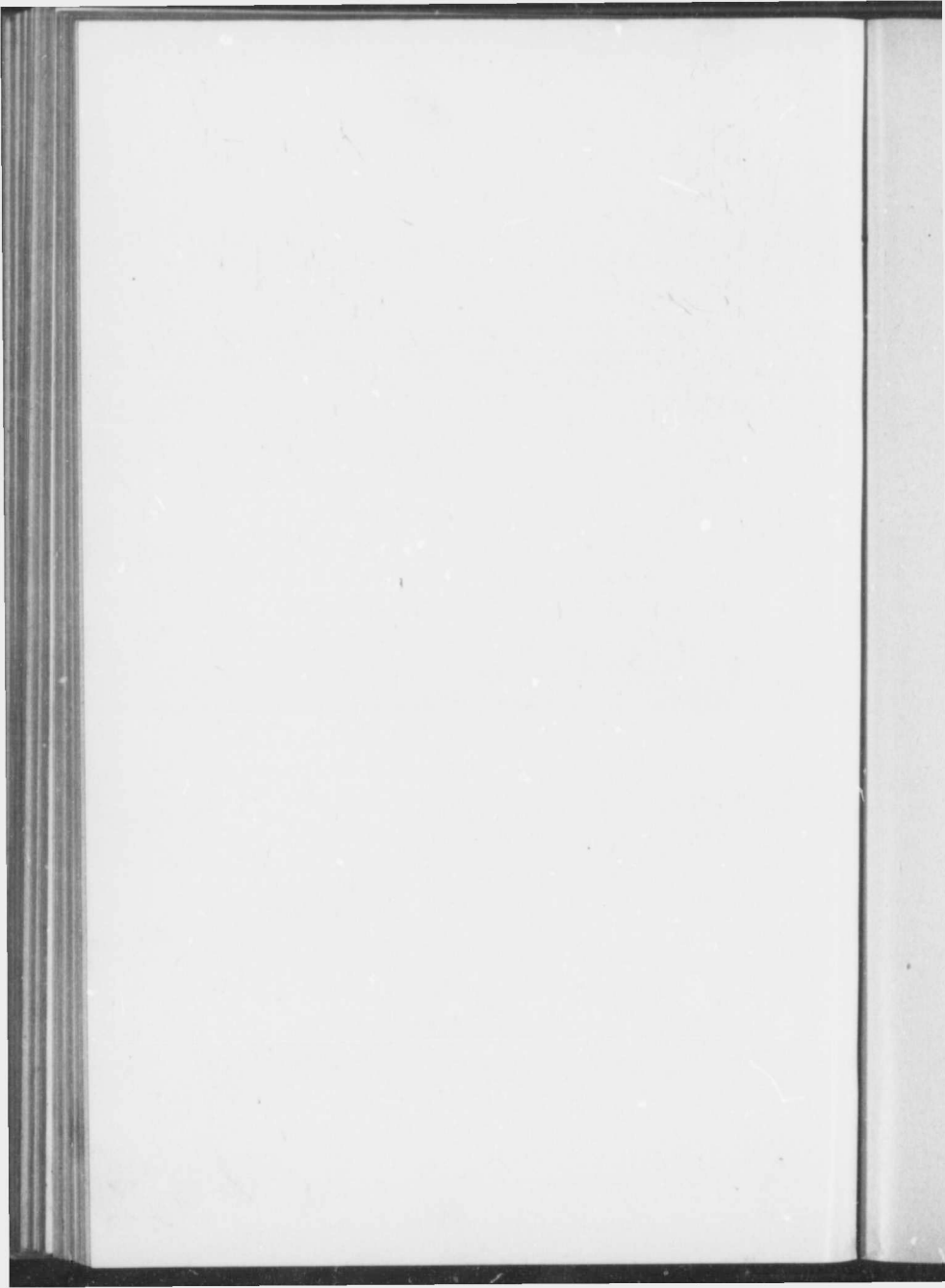
XXXIX

NOCES D'OR DU PREMIER ÉVÊQUE DE BURLINGTON

Le 13 juillet 1890, étant le cinquantième anniversaire de prêtrise de Monseigneur Louis de Goësbriand, premier évêque de Burlington, un comité, composé de M. le Grand Vicaire Thos Lynch et de M. J.-M. Cloarec, curé inamovible de St-Joseph de Burlington, nous fit part de l'intention de célébrer dignement les noces d'or sacerdotales de l'évêque. Quelques jours après, une circulaire officielle annonça que deux délégués de chaque paroisse du diocèse présenteraient, au nom de leur paroisse respective, une somme quelconque en argent, selon la générosité de chaque congrégation. La paroisse de St-François-Xavier de Winooski, représentée par messieurs Bruno Pepin et Pierre Desautels, présenta à l'évêque \$180. Les héritiers de la famille Le claire de Winooski, par l'entremise de M. Bruno Pepin, présentèrent à l'évêque un chèque de \$100. La société St-Jean-Baptiste de Winooski, par son président, M. Jean-

Meer L. de GOSSELIAAN.





Baptiste Blais, présenta à l'évêque, \$50. Le curé avait préalablement donné \$50 au Grand-Vicaire Lynch, pour être présentés à l'évêque dans l'offrande du clergé. Ce qui, additionné, se monta à la somme totale de \$380, que la paroisse St-François-Xavier de Winooski présenta à Monseigneur, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales. La fête fut très belle. Quoiqu'il y eut, dit-on, 35000 Canadiens dans le diocèse, l'organisation a cru devoir les considérer comme quantité négligeable. Un souvenir, tout petit qu'il eut été, dans l'organisation de cette belle, grande fête, qui était aussi la leur, leur aurait été certainement très agréable, et surtout fort sensible.— Très Français sous le rapport de la délicatesse, ils n'oublient jamais une politesse si petite qu'elle soit.

XL

UN HOMMAGE.

Pour être juste et rendre hommage aux démarches de la société du club Champlain,

établie sous le patronage du grand St Léon, c'est un devoir d'insérer ici leur acte de soumission pleine et entière à l'autorité ecclésiastique, qui leur a valu les bonnes grâces de l'évêque, en leur accordant un chapelain. Voici leur acte de soumission, et la reconnaissance de l'évêque.

Winooski, Vt., 6 juillet 1892.

Monseigneur,

Les membres du club Champlain se font un devoir, comme catholiques, d'être des enfants dévoués et obéissants à l'Eglise et à ses pasteurs. Le club tout entier par tous et chacun de ses membres, reconnaît l'évêque du diocèse pour son guide, et le supplie humblement de lui donner un chapelain comme interprète de ses volontés.

Et pour preuve de notre sincérité, voici ce que nous avons décrété dans une assemblée solennelle de notre association :

MOTION RÉGLEMENTAIRE.

*Devoir des membres du club Champlain
de Winooski, Vermont,
sous le patronage de St Léon.*

1.—Proposé par M. J.-N. Gingras, secondé par M. Louis Marcotte.

Dans toutes grandes difficultés, surgissant au sein du club, l'évêque du diocèse, ou le chapelain que sa Grandeur aura bien voulu lui donner, sera toujours consulté, et tous les membres, confiants d'avance dans la sagesse de sa décision, l'accepteront sans murmure, et s'y soumettront sous peine d'amende ou d'expulsion, à la discrétion du Comité de régie.

2.—Nous déclarons le présent article ci-dessus, comme base de notre association, et le seul qui reste sans amendement.

3.—Toute tentative d'amendement au présent article, est passible d'une amende d'une piastre, ou de l'expulsion, à la discrétion du Comité de régie.

Après avoir subi sa quatrième lecture, et discutée, cette motion fut acceptée par acclamation.

Signé :

- M. Alfred Villemaire, Prés.
- " Ulric Leclaire, Sec.-Arch.
- " Théophile Mercure,
- " Léon Patenaude,
- " Arthur Desautels,
- " Maximin Boissy,
- " William Ménard,
- " H. Pepin,

Tous formant le Comité de régie.

Ce 6 juillet 1892.

Monseigneur, après avoir pris connaissance de cette belle démarche, et s'être parfaitement assuré de la sincérité des personnes et des choses, répondit par la lettre suivante :

Résidence épiscopale,

Burlington, Vermont.

A MM. Alfred Villemaire, Léon Patenaude
et autres membres du club Champlain,

Messieurs,

J'ai lu avec plaisir la demande que vous m'avez adressée le 6 juillet 1892, de vous nommer un chapelain, et aussi les résolutions passées à ce sujet.

Je vous accorde volontiers la faveur que vous demandez et désigne par ces présentes, le Rév. J.-F. Audet, votre curé, pour être chapelain du club Champlain de Winooski, Vt.

Fait à Burlington, Vt. 9 novembre 1892.

† LOUIS, Ev. de Burlington, Vt.

Si le club Champlain a pu donner de la tablature dans les commencements, il l'a noblement réparée, comme on peut le voir par les documents ci-haut. La conduite de ses membres est certainement digne de louanges. Les hommes sont aptes à se tromper, mais dès qu'ils restent hommes, il y a toujours espoir ; la raison, développée par la religion, les retirent toujours de l'erreur. Honneur donc à ces messieurs du club Champlain pour leur courageuse démarche.

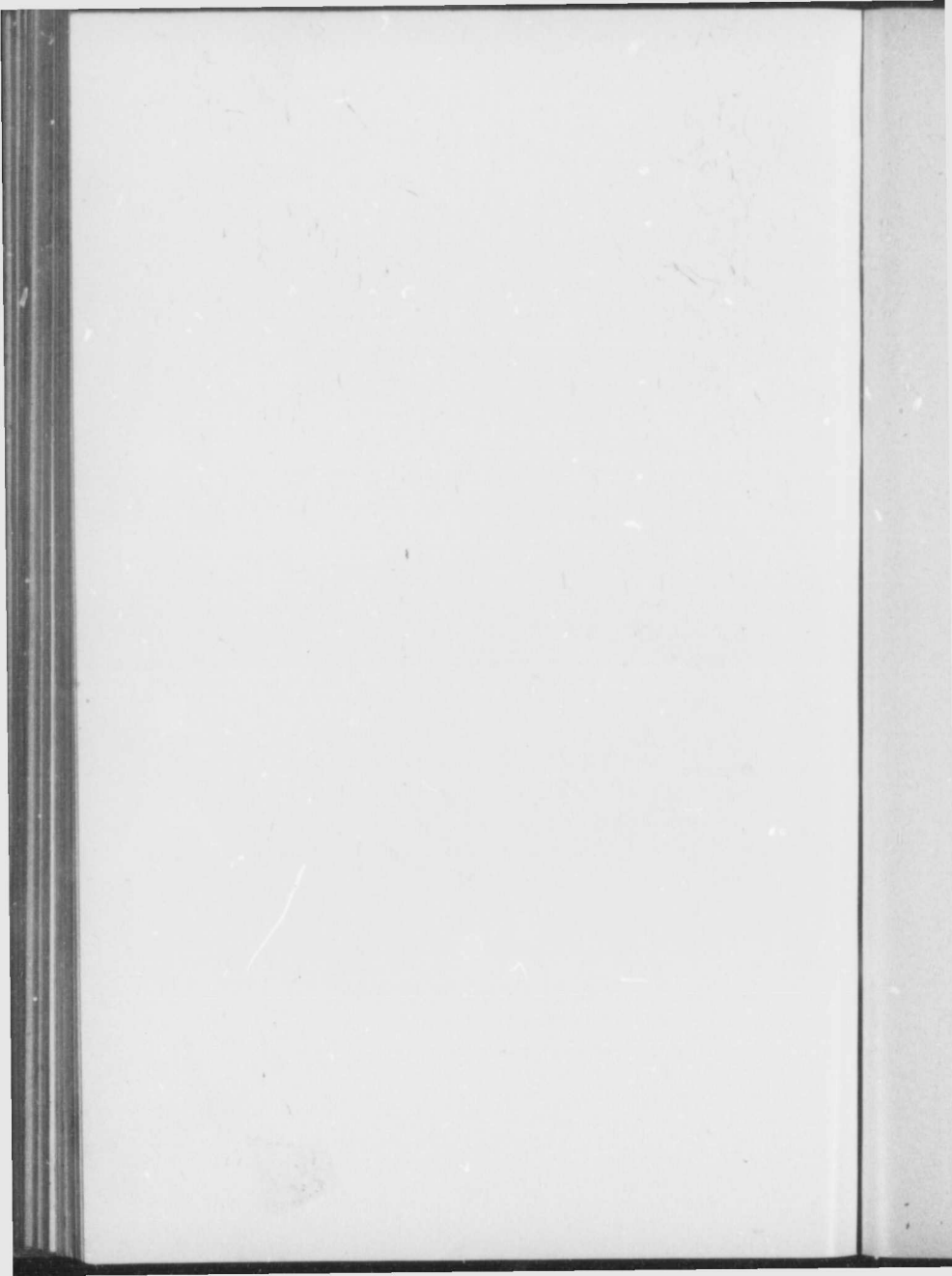
Par décision des deux conseillers, P. Desautels et B. Pepin, avec l'approbation de Monseigneur l'évêque, M. A.-A. Graves a été nommé membre du conseil paroissial en remplacement de son beau-père, monsieur Leclair, décédé. Acte en Conseil du 10 nov. 1892. Signé par le secrétaire du conseil.

J.-F. AUDET, Ptre, recteur.

En 1893, le 3 février, la congrégation de St-François-Xavier, fut confiée aux soins du R. Pierre Mathieu, curé de Richemond, pendant l'absence du curé qui accompagna l'évêque de Burlington à Rome et en Terre-Sainte. Ce fut pendant l'absence du curé que l'évêque coadjuteur, Mgr J.-S. Michaud, détacha Essex et une grande partie de Colchester pour former une nouvelle congrégation à Essex Junction, sous le patronage de la Sainte Famille. Le R. Ernest Campeau, jeune prêtre, fut chargé de cette nouvelle congrégation. Par la création de cette nouvelle paroisse, la congrégation de St-François-Xavier se trouva réduite dans sa circonscription, au village de Winooski.



MOR J. S. MICHAUD.



XLI

CONCLUSION

Nous sommes enfin arrivés au complet de l'établissement catholique de la congrégation canadienne de Winooski, Vermont. Nous avons une église qui peut contenir mille personnes, avec un grand cimetière contigu à l'église, capable de recevoir les dépouilles de plusieurs générations à venir, en prêtant un peu d'attention dans l'entretien et la disposition des lots vendus et à vendre ; un presbytère sans luxe, mais très confortable pour le prêtre. De plus, des écoles, avec un personnel de douze religieuses accommodant actuellement 450 enfants distribués dans 10 classes, et susceptibles d'agrandissement facile, le besoin advenant. Et le plus agréable à tous les intéressés, curé comme paroissiens, ce que l'on pourrait appeler le clou de l'affaire, c'est qu'actuellement, (1898) il ne reste qu'une dette relativement minime : \$6800, à peu de chose près.

XLII

AVONS-NOUS EU A LUTTER CONTRE LE FANATISME ? NOUS A-T-ON FAIT DE L'OPPOSITION ?

D'une manière directe et calculée, non ; indirectement ou individuellement parlant, oui ; très peu cependant.

On parlait d'acheter un terrain pour bâtir l'église.—Un canadien entre en marché d'acheter un lot, le prix était convenu, le contrat fait, il s'agissait de le signer. Comme la femme du vendeur devait signer le contrat, un voisin, Yankee pur sang, ayant eu vent de la transaction, s'interposa pour empêcher l'exécution de la vente, offrant de donner tout ce que l'on offrait pour ce terrain, et même plus, afin, disait-il, que les catholiques ne fussent pas là.—Ce même individu se ménagea même certaines intelligences lorsqu'il s'agit de localiser l'église, pour la faire placer en arrière, le plus loin possible sur le terrain que nous avions acheté, offrant pour cela de donner \$50 pour l'église, si on la plaçait à l'endroit

du cimetière, aujourd'hui.—Quand on connaît l'individu, on comprend qu'il devait être bien dérangé dans ses goûts, en voyant une église s'élever trop près de lui.—Homme bon, d'ailleurs, mais de nature et de disposition beaucoup plus conformes à la vie des champs qu'à celle de la ville, ou du village. Cependant, je dois être juste.—S'il y a des fanatiques parmi les Américains, il y a aussi parmi eux des gentils hommes, qui ne se laissent pas chauffer l'esprit par le fanatisme. Sans sacrifier leurs convictions, ils savent reconnaître l'honnêteté, de quelque part qu'elle vienne. Je rendrai ce témoignage pour plusieurs ici à Winooski, que je pourrais nommer avec plaisir. Ces messieurs se sont toujours montrés gentils et le cœur sur la main pour nous être agréables.—Je pourrais en citer plusieurs autres qui nous ont montré, en maintes circonstances, qu'ils savaient apprécier les efforts que nous faisons pour élever le niveau religieux de Winooski à la hauteur de la grande dignité chrétienne.

XLIII

CONSIDÉRATION SUR LES UNIONS ÉTRANGÈRES.

La paix, l'harmonie dans les rapports extérieurs qui sont du domaine de toute société, peut exister et de fait existe suffisamment entre Canadiens et Américains, pour que l'on puisse dire qu'il y a sympathie, mais quant à cette union affectueuse des cœurs, qui ne se fait que par l'échange réciproque des sentiments intimes de l'âme, elle n'existe pas, celle-là, et ne peut pas exister, car entre Américains et Canadiens, malgré les belles qualités des uns et la bonne volonté des autres. Il y aura toujours un abîme qu'ils ne pourront jamais franchir. Les bords de cet abîme sont, d'un côté, la foi qui nous retient, et de l'autre l'infidélité ou l'erreur qui les aveuglent. Pour arriver à eux, il nous faudrait sacrifier notre foi, c'est ce que nous ne pouvons faire, et eux se dégager de leur préjugés et de leurs erreurs, ce qui demande un courage qu'ils n'ont pas et qu'ils ne peuvent avoir naturellement. Respectons-les, car ils sont nos frères, mais des

J.-F. AUBERT, *Prise, Cérès*. (1906)





frères séparés de cœur et d'esprit. Or, là où il n'y a pas d'unité, il ne peut y avoir de vraie amitié. Voilà ce qui explique l'opposition qu'apporte l'Église qui est si sage, aux unions matrimoniales entre protestants ou infidèles d'un côté, et catholiques de l'autre. L'expérience depuis longtemps n'a cessé de démontrer qu'en général, ces unions se font presque toujours au détriment de la partie catholique.

Chaque peuple a son caractère, ses habitudes et son esprit particulier qui ne s'accordent pas toujours avec ceux d'un autre. C'est ce qui explique les malheurs qui arrivent dans certains mariages dont les parties contractantes sont de nationalités différentes. Par exemple, entre Irlandais et Canadiens, tous deux catholiques, le mariage d'un Canadien avec une Irlandaise, va bien généralement, tandis que celui d'un Irlandais avec une Canadienne, ne va pas aussi bien. L'Irlandais a un tempérament un peu trop vif pour une femme canadienne, qui n'endurera jamais les coups d'un mari en colère, tandis qu'un Canadien, un peu nonchalant, se trouve stimulé par la

vivacité de la femme irlandaise, mais n'oserait jamais lever la main sur sa femme, il se croirait déshonoré pour toujours. L'expérience de 32 ans dans le ministère, me donne raison de cette réflexion.—Continuez de vivre de votre vie nationale, elle est bonne, simple et modeste, et de beaucoup préférable au débraillé, américain. Du moment que vous abandonnerez l'éducation toute de cœur que vous avez recue de vos pères, pour faire donner à vos enfants une éducation toute américaine, vous les verrez descendre. Ils garderont bien, pour un certain temps, quelques habitudes de religion, mais bientôt vos jeunes filles n'iront plus à l'église qu'en bicycle. Alors, et déjà, adieu, réserve et modestie, belles vertus, ornement d'honneur et de respect qui a fait jusqu'ici la beauté et la bonté de nos vieilles mères.

XLIV

LE COLLÈGE ST-MICHEL, À WINOOSKI PARK,
VERMONT

Au mois de juin 1902, les Pères Oblats du Sacré-Cœur, dont la Maison-Mère est à Pon-



COLLÈGE ST-MICHEL À WINSOSKI.



tigny, France, établis à Swanton, Vermont, depuis quelques années, se voyant à l'étroit avec leurs novices, songèrent à un agrandissement quelconque. Sur ces entrefaites, un homme dévoué aux bonnes œuvres, M. Kelly, vint m'exposer un plan de fondation de bienfaisance pour l'éducation de la jeunesse catholique du diocèse : voulant pour cela disposer d'une propriété magnifiquement bien située sur le Winooski Park. Il me vint à la pensée que cet endroit était tout désigné pour y fonder un collège commercial ou classique. Le Père Aubin, supérieur de Swanton, était alors en France, à la réunion du Chapitre général. Je lui exposai mes vues ; et chargé par lui de conduire cette affaire à bonne fin, après de nombreux pourparlers, je fis définitivement, en leur nom, l'acquisition de cette propriété. Dès le mois d'octobre, le Père Friçot et 14 frères novices vinrent prendre possession de la maison et des dépendances avec un terrain d'une vingtaine d'arpents en superficie : la maison, avec quelques modifications, fut assez grande

pour le moment. Au printemps de 1903, cette petite ferme fut mise en exploitation et l'établissement d'un collège fut décidé. Les ressources de ces bons Pères ne leur permettant pas de faire grand tout de suite, ils se contentèrent de construire un corps de bâtiment attaché à leur maison, déjà d'assez belle apparence, pour y offrir l'enseignement à la jeunesse du diocèse.

La première année le nombre de leurs élèves dépassa toutes leurs espérances, et cette année, septembre 1905, leur maison est aussi remplie qu'elle peut l'être.

Dans le Vermont, si riche par ses beautés naturelles, le site du Collège Saint-Michel est un des plus merveilleux et des plus agréables. L'édifice est construit sur un magnifique plateau, tout à fait à la campagne, ayant tous les avantages de la ville de Burlington et du grand village de Winooski, sans en avoir les inconvénients, ce qui est fort appréciable pour le contrôle et la discipline des élèves. Les chars électriques vous prennent à la porte du collège, toutes les vingt minutes, et dans

un quart d'heure vous descendez, soit à Burlington, à Essex ou à Winooski. Il n'y a que cinq minutes de marche, à pied, entre le collège et l'hôpital Fanny Allen, tenue par les révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le panorama tout autour est vraiment féérique. La chute de la rivière aux Oignons, qui dégorge un volume d'eau très considérable, répand aux alentours une fraîcheur qui tempère les grandes chaleurs de l'été et rend l'atmosphère très agréable et très saine. Au loin, les montagnes s'élèvent pour vous offrir des charmes toujours nouveaux, dont elles n'oublient pas de se parer au renouvellement de chaque saison.

D'un côté, c'est le Mansfield et le Camel's Hump, de l'autre, au delà du beau lac Champlain, les hautes cimes des Adirondacks, échelonnés les unes au-dessus des autres, en s'élevant toujours jusqu'à ce que les derniers contreforts perdent leurs têtes dans la buée des nuages.

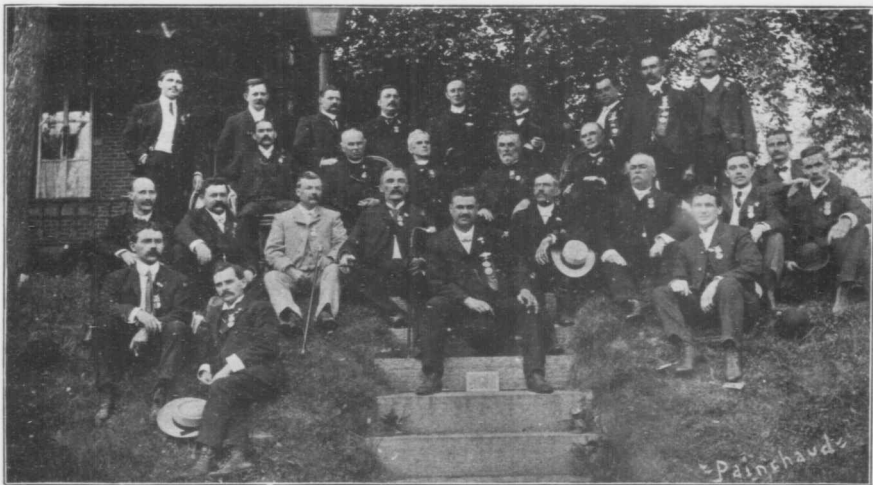
Monseigneur de Burlington qui prend un grand intérêt à cette institution d'avenir, y

a, cette année, convoqué son clergé diocésain pour la retraite annuelle. Tous les prêtres furent enchantés d'y trouver une hospitalité toute française, avec tout le confort désirable, ce qu'ils n'avaient pu obtenir depuis longtemps, malgré les divers essais faits ici et là. Pour me servir d'une expression américaine, tous furent unanimes à proclamer que le Collège St-Michel était vraiment "*an ideal place.*" Comme cette institution du Collège St-Michel se trouve dans la paroisse de St-François-Xavier de Winooski, j'ai cru qu'il était de mon devoir avant de terminer ces quelques pages, d'en dire un mot, dans l'intérêt de mes lecteurs.

Les paroissiens de Winooski avec leur curé sont très heureux d'avoir les Pères au milieu d'eux ; et surtout ils apprécient hautement l'avantage d'avoir un collège, où ils peuvent envoyer leurs enfants, pour y faire soit un cours commercial, soit un cours classique, ou même les deux à la fois.

Les Pères qui dirigent actuellement le Collège St-Michel de Winooski Park, sont : le





DÉLÉGUÉS DU CONSEIL SUPRÊME DE L'UNION ST-J.-BTE D'AMÉRIQUE AU 3ÈME CONGRÈS TENU À WINOOSKI LE 28 JUILLET 1903.

- 1er.—Dr. Bachand, St-Johnsbury; J.-Bte Brazeau, Pawtucket; Dr. Boucher, Woonsocket; P. Boucher, Woonsocket; F. Gatineau, Southbridge; J.-A. Caron, Woonsocket; J.-A. Dupuy, Brockton; Ulric Leclair, Emile Blais.
- 2e.—Lieutenant Gover. Archambault, R. I.; l'abbé Charbonneau; l'abbé Chagnon; l'abbé J.-F. Audet; l'abbé Aumont.
- 3e.—M. Dubois, Worcester; M. Brochu, Amestburgh; L.-P. Aubin, Newport, Vt.; A. Choquette, Newport, Vt.; Jos. Goddu, Holyoke; A. Lalime, Worcester; J.-A. Lasalle, Woonsocket; A.-J. Lachance, St-Johnsbury; Dr. Coutu, Burlington.
- 4e.—Ed. Laflamme, Tribune Woonsocket; Jules Guérin, Carr. La Presse.

A. LAURE, W. ORCHER; J.-A. LASSALIC, W. OSOCKET; A.-J. LAGRANGE, ST-YOANNSOURY; M. COMU, DARTINGTON.
—Ed. Laflamme, Tribune Woonsocket; Jules Guérin, Carr. La Presse.

A. LAURE, W. ORCHER; J.-A. LASSALIC, W. OSOCKET; A.-J. LAGRANGE, ST-YOANNSOURY; M. COMU, DARTINGTON.
—Ed. Laflamme, Tribune Woonsocket; Jules Guérin, Carr. La Presse.

A. LAURE, W. ORCHER; J.-A. LASSALIC, W. OSOCKET; A.-J. LAGRANGE, ST-YOANNSOURY; M. COMU, DARTINGTON.
—Ed. Laflamme, Tribune Woonsocket; Jules Guérin, Carr. La Presse.

A. LAURE, W. ORCHER; J.-A. LASSALIC, W. OSOCKET; A.-J. LAGRANGE, ST-YOANNSOURY; M. COMU, DARTINGTON.
—Ed. Laflamme, Tribune Woonsocket; Jules Guérin, Carr. La Presse.

A. LAURE, W. ORCHER; J.-A. LASSALIC, W. OSOCKET; A.-J. LAGRANGE, ST-YOANNSOURY; M. COMU, DARTINGTON.
—Ed. Laflamme, Tribune Woonsocket; Jules Guérin, Carr. La Presse.

A. LAURE, W. ORCHER; J.-A. LASSALIC, W. OSOCKET; A.-J. LAGRANGE, ST-YOANNSOURY; M. COMU, DARTINGTON.
—Ed. Laflamme, Tribune Woonsocket; Jules Guérin, Carr. La Presse.

Aman, David	Besset, Bénoni
Audet, Césarie	Beaudet, Urbain
Auger, Antoine	" Rosanna
Archambault, Elzéar	Boucher, Augustin
Adam, Veuve	Blythe, Alfred
" Charles	Bousquet, Edouard
Angers, Téléspore, p.	" Antoine
" Téléspore, f.	" Willy
Asselin, Delima	Beaulieu, Veuve
" Victorine	Benoit, Moïse
Barre, Onésime	Bérard, Noël
Bissonnet, J.-Bte	" Mérence
Blais, Théophile	" Virginie
" Rosanna	Blanchard, Augustin
" Jean, père	" Marie
" Jean-Baptiste	" Elmyre
" Joseph	Beaulne, Xavier
" Xavier	Brisson, Honoré
" Marie	Bérubé, Joseph
" Georgina	" Louis
" Ulric	" Louis, fils
Besset, Jérémie	" William
" Octavie	Boisvert, Joseph
" Délia	" Henriette

Boisvert, Angèle	Brouillard, Fred.
" Nazaire	Bourdon, Pierre
" Louis	" Alex.
Bleau, Séraphin	" Jos.
" Amédée	" Mérence
" Alfred	" Xavier
Boileau, Joseph	" Frank
" Edouard	Beauregard, Paul
Beauchamp, Onésime	Blanchette, Chrysolog.
Beauchemin, Remi	" Isidore
Bracq, Hégésippe	" Joseph
Babeu, Gilbert	" Philomène
" Jos.	Barsalou, Toussaint
Bombardier, Eusèbe	" Mathilde
" Délia	" Louise
" Malvina	" Cordélie
" Judique	" Mélanie
" Dieudonné	" Henriette
" Alexis	Boyer, Louis
" Pierre	Belhumeur, Louis
Bacon, Hippolyte	" Joseph
" Frank	" Catherine
" Edouard	" Domitilde
" Julia	" Aglaé

Belhumeur, Ulric	Cormier, Léa
Boissy, Amable	" Sophronie
" Octave	Comête, Blaise
" Maximin	Chicoine, Chs.
" J.-Bte	" André
" Marie	" Aglaé
" Xiste	" Mathilde
" Elisabeth	" Hormisdas
Brodeur, Michel	" Herménégilde
" Esther	" Victor
" Judique	" Bruno
Barbeau, Jos.	" Mirza
Brunelle, Chs.	" André, fils
Cornot, Chs.	" Laura
Cormier, Antoine	" Jeanne
" Calixte	" Auguste
" Damien	Carpentier Frères
" François	" Frank
" Jean, senior	" George
" John	" Henry
" Hilaire	Chamberland, Jos.
" Marie	Carbonneau, Pierre
" Adolphe	" Délima
" Octave	Chaillot, Veuve

Chaillot, Francis	Carrière, Elize
" Louise	" Napoléon
Corbeil, Paul	" Marie
" Sophronie	" Hercule
Chaussé, Antoine	" Arthur
Compagnon, Abraham	Chagnon, Adéline
" Napoléon	Cabana, Charles
" Israel	" J.-Bte.
Cadieux, Pierre	" Elize
Caron, Louis, père	Coutu, Alexis
" Louis, fils	" Adélaïde
" Cyrille	" Marie
" Délima	" Léon
Cottard, Marie	Chagnon, Elisabeth
Cédilo, Edouard	" Joseph
Coté, Louis	Cauchon, Isidore
" Henri	" Herménégilde
" Charles	" Rosalie
" Raphaël	" Joseph
" Jean	Croteau, Adolphe
Courcy, Pierre	" Augustin
" Délia	Cayer, Jacques
Chayer, Albert	Cardinal, Julien
Carrière, Julie	" Charles

Cardinal, Mérence	Duprat, Amélie
" Alfred	" Lucie
Dansereau, Jérôme	" Pierre
" Clément	" Solyme
" Hercule	Dumas, Louis
" Joseph	Delâge, Pascal
" Eugène	" Joseph
" Pierre	" Diette-Jos.
" Ulric	Deslauriers, Janvier
" Octave	Danis, Alexis
Duprat, Edouard	" Elisabeth
" Louis	" Marianne
" Eddy	Dagenais, Edouard
" Tharsile	Dumas, Joseph
" Emma	" Paul
" Timothée	Dubuc, Isaïe
" J.-Bte.	" Evariste
" Louise	" Alphonse
" George	" Lucie
" Jos.	Drolet, Octave
" Henry	" Alex.
" Rosalie	Dubrule, veuve Hyg.
" Emélia	" Hector
" Emmanuel	" Alphonse

Dubrule, Amédée	Damme, Henry
" Alphonsine	" Henriette
" Louis	" Julia
" Hermine	" Amélie
" Henriette	Domingue, Ludger
" Alexandre	Desautels, François
" Silva	" Marie
" Joseph	" Pierre
" Charlemagne	" Clara
" Marie	" Cléophas
" Napoléon	" Hubert
" Joséphine	" Christophe
" Céline	" Alfred
" Cornélia	" Edmond
" J.-Bte	" Emery
Desforges, Amédée	Dion, Louis
" Eusèbe	" Magloire
" Joseph	Dalbecque, Louis
Delisle, Hubert	" Philias
" Philomène	" Sophie
" Ulric	Demers, Isaïe
" Addée	" Israël
Damme, Louis	Ducharme, Henriette
" Frank	" Veuve

Ducharme, Zoé	Diau, Alfred
" Alphonse	Dufault, Nérée
" George	" Joséphine
Davignon, André	Dusablon, Elzéar
" Augustin	Desmoulins, Jos.
" Michel	" Julie
" William	Duhamel, Chs
" Henry	Ethier, Louise
" Charles	Fortier, François
" Edouard	" Hormisdas
" Anastasie	Frémeau, Louis
" Lucie	" Xavier
Descarreux, Alfred	" Michel
" Adèle	" J.-Bte
" Joseph	" Aglaé
Delorme, Jos.	" Victoire
" Julie	" Alexandre
Desforges, Eusèbe	Foisy, Louis
Darveaux, Alphonse	" Veuve Louis
Desforges, Toussaint	" Napoléon
" Joseph	" Marguerite
" Aimé	" Marie
" Angèle	" Pierre
Diau, Jerry	" Mélanie

Foisy, Edouard	Guindon, Philomène
" Jos.	" Joséphine
" Michel	" Emma
" Elisabeth	" Catherine
" Julien	" John
Fontaine, Pierre	Goddu, Augustin
" Augustin	" Damase
Forget, Odile	" Agapit
Gauvreau, Jos.	" J.-Bte.
" François	" Cyrille
Guillette, Charles	" Séraphin
" Philomène	" Agnès
" Aglaé	Goyette, Jerry
" Aimé	" François
" Magloire	" Christ
Guindon, Vital	" Eddy
" Vital, fils	" Jos.
" Théodule	Gingras, Dosit.
" William	" Nérée
" David	" Joseph
" Pierre	" Pierre
" Delphis	Gauthier, Aurélie
" Guillaume	" Jos.
" Isidore	" Frank

Gauthier, Moïse	Gagné, Hedwidge
" Addie	" Exilda
" Veuve, Louis	" Cécilia
Granger, J.-Bte	Gendron, Joseph
" Veuve	Gilbert, Louis
" Céline	" Veuve
Groleau, Cyrille	" Exilda
Garand, George	Germain, François
Grimard, Joseph	Girard, Elzéar
" Louis	" Pierre
" James	" Georges
" Louisa	Germain, Borromée
" Marcelline	" Art.
" Jos., fils	" Veuve Gaten
" Delphis	" Alfred
Grignon, John	" Hermine
Graves, Thomas	" Réal
" Jos.	" François
" Adolphe	Gaudette, Antoine
Guertin, Edouard	" Joseph
" Madame	" Sophie
" Joséphine	" Amable
Gagné, Etienne	Giroux, Adéline
" Délima	Huard, Louis

Huard, Alfred	Hogue, Olivier
" Hector	Jetté, Dosithée
" Amédée	Jeannotte, Narcisse
" Alphonse	Lajeunesse, Edouard
Hamel, Jos.	Laramée, Narcisse
" Mélanda	Latour, Ludger
" Elisabeth	" Virginie
" Marie	" Joséphine
Hébert, Jos.	" Joseph
" William	" Eléonore
" Frank	Landry, Julien
" Lambert	Lauzon, Joseph
" Philomène	" François
Houle, Louis	" Jacques
" Napoléon	" Damase
" Pierre	" Etienne
" Victoire	" Marie
" Lucie	" Clara
Hamelin, Olivier	Lamontagne, Louis
" Dame	Léveillé, Théophile
" Marie	" Chs.
Hardouin, Edouard	" Frédéric
Hardy, François	" Damase
" Délima	Leclaire, Frank

Leclaire, Elize	Larochelle, Ambroise
" Eddy	" Sara
" Pierre	Lafontaine, Maxime, p.
" Augusta	" Maxime, f.
" Hattie	Laventure, Madame
Leduc, Chs	Lizotte, Marcel
Lafontaine, Chs	" Alfred
Lavallée, Ménésippe	Lépine, Tobie
Leclaire, Michel, père	Langlois, Damien
" Michel, fils	" Lucie
" Paul	" Marie
" Joseph	" Alphonse
" Elisabeth	" Prosper
" Marie	Lavallée, Isidore
" Willy	" Alfred, fils
" Francis	" Lucie
" Pierre	" Amanda
" Candide	" Cécile
" Charles	" Théophile
" Ulric	" Isaac
Limoges, Jean	" Octave
Lauzon, Dame Pierre	" Elie
Larochelle, Agapit	" François
" Céline	" Joseph

Lavallée, Trefflé	Lavigne, Moïse
" Ida	" Henry, junior
Laferrière, Honoré	" Marie
" Alida	" Louise
" Domitilde	" Dame de Québec
" Ernest	Laporte, Hyacinthe
" Joséphine	Lagacé, Denis
" Jos.	Landry, Catherine
" Aimée	" Julie
" Léa	Labelle, J.-Bte
" Elisabeth	Labonté, Benj.
" Gèneviève	" Christophe
" Olive	Lebœuf, Siméon
" Denise	Lemerise, Alfred
Laurin, David	Lefebvre, Anaclet
Ledoux, Napoléon	" Oswald
" Edmond	Leblanc, Louis, père
" Johnny	Leblanc, Louis, fils
Legentilhomme, Frs	" David
Lemieux, David	Laurent, Moïse
Lavigne, Chs	Mercure, Théophile
" Jacques	" Emma
" Joseph	" Honorine
" Henry	Maher, veuve Chs

Maher, Etienne	Mongeon, Georges
" André	" Alphonse
" Virginie	" Joseph
" Cordélie	" Edmond
" Georges	" Rose de Lima
Mongeon, Julien	Moquin, Joseph
Ménard, Toussaint	Martin, Jos.
" Olivier	" Jos., fils
" Etienne	Manseau, Bruno
" Moïse	" Téléphore
" Michel	" Arthur
" Marie	" Céline
" Joseph, père	" Maxime
" Joseph, fils	" Hormisdas
" Céline	" T. Onésime
" Toussaint, fils	" Aimée
Mongeon, Thomas	" Léontine
" Olivier	" Cordélie
" Xavier	" Eugène
" Jerry	Moisan, François, père
" Sara	" François, fils
" Napoléon	" Marie
" Léon	Marcotte, veuve Léa
" Joseph	" Louis

Marcotte, Séraphin	Ostigny, François
" Anna	Prunier, Frs
" Léa	" Louis, fils
Mathieu, Onésime	" Louis, père
McLaughlin, Louise	" John
Muir, David	" Antoine
" Elise	" David
" Phennonise	Piette Hilaire
Martel, Hélène	" Jos.
Masse, Prudent, père	" Valérie
" veuve Joseph	" Elisabeth
" George	" Gilbert
" Mary-Jeanne	" Octave
Marchand, J.-Bte	Patenaude, Léon
" Julie	" Isaac
Marchand, Joséphine	" Théophile
Matte, Edouard	" Elise
Niquette, Jos., père	" Alfred
" Odile	" Jerry
" Elisabeth	" veuve Isaac
" Jos., fils	" Agnès
" Louis	" Virginie
" Denise	" Louise
Ouimet, Jacques	" Odile

Patenaude, Emma	Poitevin, François
“ Delphine	“ Alphonse
Pomerleau, veuve	“ Paul
Pepin, Bruno	“ Léon
“ Marie	“ Agnès
“ Joseph	“ Julienne
“ Willy	“ Délima
“ Charles	“ Joseph
“ André	Privé, Louis, père
“ Henry	“ Louis, fils
“ Rose	“ Marie
“ Céleste	“ J.-Bte
“ François	“ Arthur
“ J.-Bte	“ Israël
Pleau, Joseph	Provost, Jos., père
“ Jean	“ David
Ponton, St-Germain	“ Jos., fils
Papineau, Delphine	“ Domina
“ Julie	“ Narcisse
Petit, Madame	“ Arthur
Plouff, Janvier	“ Vital
Perrault, Jos.	“ Vital, fils
“ Alfred	“ Eugénie
“ Alphonsine	“ Hubert

Poirier, Augustin	Paquette, Michel
“ Léonide	“ Olive
“ Cordélie	“ Délia
“ Carey	Payette, Eugène
“ Marcel	Piché, Samuel
“ Henry	Paquette, veuve Pauline
“ John	Poissant, Augustin
“ Georges	“ Georges
Phaneuf, John	Postras, Jos.
“ Chs	Poissant, Délia
Picard, Jos., fils	“ Marie-Louise
“ Sophie	Piché, Victor
Parizeau, Antoine	Perron, Samuel
“ Charles	Rouet, Charles
“ Onésime	Rainville, Jos.
“ Augustin	Rousseau Jos,
“ Olivier	“ Etienne
“ François	“ Ignace
“ Hubert	Rouillard, Germain
“ Paul	“ Dame
“ Damase	“ Arthur
“ Louis	“ Hubert
“ Trefflé	Rancourt, Jos.
Pagé, Ida	“ Georgina

Rivard, Louis	Richer, Pierre
" Pierre	Russel, Willy
" Odile	Sheppard, Oscar
" Louise	" George
" Napoléon	Secours, François
" Léon	" Georgina
Robillard, Olivier	Savard, Camille
" Délima	St-Antoine, Jos.
Rocheleau, Camille	" Albert
" Octavie	" Henry
Rodier, Amélie	" Théodore
" Adéline	Surprenant, Napoléon
" Madame	" Adéline
Rompré, Louis	" Esther
" Joséphine	" Alexandre
Raymond, Moïse	St-Michel, Georges
" Julien	Shirwood, Eddy
Riel, Abraham	Simard, Lizzie
Robidoux, Julien	Stuart de Beaujeu, d.
" Jos.	" " Louis
Richard, Alfred	Savary, François
" François	Sourdif, Pierre
Rogers, David	Savoie, François, père
Roy, Jean	" Dieudonné

Savoie, Frank, fils	Viens, Adéline
" Antoine	" Antoine
" Joseph	" Napoléon
La famille Simays	" Séraphin
Thivierge, Joseph	Villemaire, Pierre, père
Tétrault, Louis	" Pierre, fils
Therrien, Hermine	" Georges
Thuot, Arthur	" Alfred
" Vincent	" Sophie
" Sophie	" Michel
" Délima	Valin, Jeanne
" Joséphine	Vallières, Frs
Viens, Pierre, père	Whittle, Dame
" Pierre, fils	" Martha
" Marie	" Fred.-A

XLVI

ÉTAT COMMERCIAL ET POLITIQUE DES CANADIENS
DE WINOOSKI

Les ennemis de l'église s'évertuent de toutes manières à faire sonner fort que l'Eglise étouffe toute initiative, que les catholiques sont toujours relégués au dernier rang, par un calcul de leur clergé qui trouve leur pro-

fit à les tenir dans l'ignorance pour les mieux exploiter. Ces accusations, aussi grossières qu'inexactes, ont été mille fois contredites par l'évidence des faits contraires. Jamais société n'a montré plus de largesse, d'indépendance que l'Eglise, et partout où l'Eglise catholique s'est implantée, on a vu surgir la prospérité, la barbarie faire place à la civilisation. Ceci est un fait que le préjugé le plus fanatique, ne pourra jamais démentir.—Winooski n'a pas été une exception sous ce rapport. En 1867, il n'y avait à Winooski, sur une population canadienne de 170 familles, à proprement parler que deux hommes d'affaires dans le commerce de détail : messieurs Lafontaine et Leclaire. Dès que la congrégation canadienne catholique se fut formée, on vit surgir une foule de magasins de détail : épiceries, charcuteries et boutiques de tous genres.—L'initiative individuelle entra presque immédiatement en compétition avec tous ceux qui jusqu'alors étaient demeurés seuls maîtres du commerce de détail.—Aujourd'hui, les Canadiens sont en possession et du com-

merce et des affaires.—Winooski, depuis 25 ans, a toujours eu ses médecins canadiens. Actuellement, nous avons les Docteurs Lamothe et St-Germain.—Voici la liste de ceux qui font des affaires dans le village avec un succès avantageux :

PHARMACIE : Marcotte et Frères.

EPICERIES :—MM. A.-A. Graves, Carpentiers et Frères, Henry Carpentier, A. Dubuc, P. Desautels, Th. Mongeon, Alf. Bleau, T. Blais et Fils, A. Manseau, Jos. Guindon.

BOUCHERS :—MM. Joseph Niquet, A. Bleau, Jules Mongeon.

BOUTIQUE D'ORFÈVRE :—M. Jos. Davignon.

MAGASINS DE MODES :—Dames Elzéar Langlois Ed. Guertin.

PHOTOGRAPHES :—MM. H. Huard et Elzéar Langlois.

CLOS DE BOIS :—Marcotte et Desautels.

FORGERONS :—MM. Isaac Patenaude, Magloire Guillette et H. Tremblay.

BARBIERS :—MM. H. Lajeunesse, Jos. Painchaud et Alfred Brouillard.

MAGASINS DE CHAUSSURES :—MM. Joseph Lavigne et Samuel Piché.

En politique, les Canadiens ont envoyé leurs représentants à la législature de l'Etat, depuis 20 ans, aussi souvent qu'ils l'ont voulu. Messieurs Charles Lafontaine, François Leclaire, François Carpentier et Joseph Lavigne ont successivement représenté le Township de Colchester à Montpellier. Depuis 30 ans, il y a toujours eu des Canadiens à la tête des deux municipalités : celle du village et celle du Township. Aussitôt que les Canadiens eurent leur église à Winooski, ils purent se réunir et se compter. Voyant leur nombre, ils eurent le courage de leur force, et se disposèrent à vivre de leur vie. Un grand nombre d'entre eux sont nés ici, et ceux qui sont venus du Canada, se sont fait naturaliser citoyens du pays, afin de prendre part aux affaires publiques, ce qu'ils font d'une manière très active, sans abus cependant, mais aussi sans faiblesse. Je terminerai cette esquisse,

non pas en disant l'union fait la force, je trouve cela un peu trop brutal, mais bien : le bon sens dans l'union fait la force, la force morale, la force chrétienne, celle-ci sera toujours plus acceptable.

J.-F. Audet, ptre, recteur.

Winooski, Vermont,

Ce 25 nov. 1898.

TABLEAU COMPARATIF DES MARIAGES, NAISSANCES ET SÉPULTURES DE LA CONGRÉGATION CANADIENNE DE WINOOSKI, DU 20 MARS 1868, AU 20 MARS 1898

	MARIAGES.	BAPTÊMES.	SÉPULTURES.
1868.....	16	71	22
1869.....	10	97	16
1870.....	26	90	29
1871.....	24	100	25
1872.....	23	104	34
1873.....	19	108	43
1874.....	21	103	36
1875.....	16	82	40
1876.....	11	82	32

	MARIAGES.	BAPTÊMES.	SÉPULTURES.
1877.....	10	93	22
1878.....	15	80	23
1879.....	14	78	32
1880.....	18	95	37
1881.....	22	91	44
1882.....	23	85	37
1883.....	25	112	39
1884.....	22	133	56
1885.....	25	98	49
1886.....	22	119	67
1887.....	14	114	45
1888.....	30	124	35
1889.....	24	104	50
1890.....	22	124	37
1891.....	27	100	41
1892.....	28	108	50
1893.....	17	105	59
1894.....	26	92	47
1895.....	32	98	56
1896.....	20	112	64
1897.....	22	118	82
1898.....	5	25	7
	629	3045	1256

NOTA.—La population a doublé dans 20 ans.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
Préface offerte à l'auteur par M. C.-P.	
Beaubien Curé du Sault-au-Récollet..	I
Introduction.....	1
Champlain à Burlington.....	6
Premiers établissements au Vermont...	8
Routes naturelles aux expéditions guerri- ères.....	11
Légende de la cloche de Caughnawaga.	14
Seigneuries françaises au Vermont.....	17
Premiers colons à Winooski.....	18
Histoire de Fanny Allen.....	22
Les Canadiens à Winooski.....	34
La famille Leclaire.....	37
Fondation de la congrég. canadienne....	45
Ecoles paroissiales.....	57
Achat du terrain de l'église.....	60
Erection et construction d'église.....	62
Le jubilé de 1870.....	68
Travaux de construction.....	69
Monsieur le curé dans son presbytère...	71
Ouverture de l'église au service divin...	72
Première vente des bancs dans l'église..	73
Règlement pour la régie des bancs....	74
Bazar-loterie.....	79
Formation d'un conseil de fabrique....	82
Etablissement définitif des Sœurs.....	85
Visite d'un Ablégat.....	90
Une ordination sacerdotale.....	94
Agrandissement des écoles.....	95
Bénédiction d'une cloche.....	96

	PAGES.
Mort édifiante d'une religieuse.....	99
Diplôme d'agrégation à Rome des Enfants de Marie.....	100
Une grande retraite.....	101
Construction des clochers.....	103
Troubles dans la société St-Jean-Baptiste.	109
Carillon à l'église.....	111
Maître-autel et chemin de Croix.....	114
Construction d'un presbytère	115
Nouvel agrandissement au couvent....	116
Un compte rendu.....	119
Encouragement aux écoles catholiques.	121
Considérations sur les sociétés nationales.	124
Noces d'or du premier évêque de Burlington.....	130
Un hommage	131
Conclusion.....	137
Avons-nous eu à lutter contre le fanatisme ?	138
Considération sur les unions étrangères.	140
Le collège St-Michel.....	142
Liste des personnes qui ont contribué à l'établissement de la congrégation....	147
Etat politique et commercial des canadiens.....	165
Tableau comparatif des mariages, naissances et sépultures	169



PAGES.

99

100

101

103

109

111

114

115

116

119

121

124

130

131

137

138

140

142

147

155

159